VINGT-DEUXIEME ANNÉE - N° 4.606

Journal Républicain
Paraissant tous les jours
excepté
le Dimanche

Le Numéro : 10 Centimes

Le Patriote
Des Pyrénées

Dimanche-Lundi 18-19 Novembre 1917

Rédaction et Administration
11, Rue de la Préfecture
PAU

Télégrammes : PATRIOTE-PAU
Téléphone : 0.48

ABONNEMENTS
Nouveau Tarif des Abonnements applicable depuis le 1er Septembre 1917 :

Départements et Limitrophes	1 an, 16 fr.	6 mois, 8 fr.	3 mois, 4 fr.
Autres Départements	1 an, 18 fr.	6 mois, 10 fr.	3 mois, 5 fr.
Etranger	1 an, 32 fr.	6 mois, 17 fr.	3 mois, 9 fr.

LES ANNONCES SONT REÇUES :
A PARIS, à l'Agence HAVAS, 8, Place de la BOURSE, et à la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ, 10, Rue de la Victoire. — A BORDEAUX, à l'Agence HAVAS
A PAU, aux Bureaux du Journal.
L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la Revue Financière

PUBLICITE

Annonces Judiciaires	0.20 la ligne	Faits divers	1.00 la ligne
Annonces Commerciales	0.30	Chronique locale	1.50 —
Réclames	0.60	Échos	2.00 —

Les insertions ne sont admises que sous réserve

LA SITUATION

Paris, 17 novembre.

Sur notre front, luttes d'artillerie.

— Dans le secteur de Passchendaele les Anglais ont réalisé de nouveaux progrès.

— Les succès du général Allenby en Palestine s'affirment de plus en plus. Le voilà à 3 kilomètres au sud de Jaffa.

— Les nouvelles du front italien sont toujours plus rassurantes. Même dans le Trentin, où la menace est la plus redoutable, les troupes italiennes restent inébranlables. Cette belle résistance aboutira peut-être, comme nous le souhaitons, à arrêter absolument l'attaque austro-allemande. Si la pression devient excessive, elle oblige nos alliés à abandonner la ligne de la Piave si désavantageusement placée par rapport aux attaques venant de la montagne, en sauvant du moins gagné assez de temps pour s'organiser fortement sur l'Adige. En attendant, Venise est à l'abri des canons, grâce à l'inondation de la Piave provoquée par les Italiens.

— Sur le front roumain, calme à peu près complet.

— La tentative du soviet socialiste français, avec la collaboration directe de M. Caillaux, a échoué. Le président de la République a dédaigné les sommations insolentes et brutales qui lui étaient adressées. Il a, du coup, purifié l'atmosphère empestée de défaitisme et de pacifisme ténébreux où nous nous débattions. Il a ainsi accompli tout son devoir constitutionnel et tout son devoir patriotique.

— Nos lecteurs verront plus loin les étonnantes déclarations pacifistes du vice-président de la Chambre des députés d'Autriche.

— Les nouvelles qui viennent de Russie sont de plus en plus rares et toujours contradictoires. Mais il semble bien que les succès de Kerensky dont on nous a entretenus ces jours derniers, ne sont qu'imaginations de reporters ignorants et peu scrupuleux.

— La République de l'Equateur subit une crise révolutionnaire.

Le ministère Clemenceau

Le nom de M. Clemenceau a été généralement bien accueilli par la presse et par l'opinion. C'est un fait qui peut déplaire ou satisfaire, mais il n'est pas contestable.

Les unifiés sont plutôt déconcertés. Les caillaumatvistes sont irrités et inquiets, mais impuissants. Le centre et la droite considèrent qu'un ministère Clemenceau tel qu'il se présente, serait détestable en temps de paix ; mais pour le temps de guerre, et en un moment comme celui que nous traversons, ce cabinet peut être salutaire au pays tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Il est chargé d'inconnu ; il est risqué ; il ne fait aucune concession à l'union sacrée ; il peut nous conduire à de graves extrémités, et glisser lui-même, puis sombrer dans le sang. Mais il peut, par une conduite énergique et hardie de la diplomatie et de la guerre tirer la France et l'Entente de la passe difficile où elles se trouvent ; il peut nous faire reprendre fièrement la haute mer... Ce ministère arrive dans des conditions très exceptionnelles, et il serait sottement présomptueux de le juger « a priori » comme on aurait pu le faire d'une équipe composée des hommes d'hier ou d'avant-hier. Plus que jamais, il faut dire : « Attendons les actes ! »

Ces actes, c'est M. Clemenceau seul qui les inspirera, les posera, les exécutera. Ce qui impressionne d'abord, en effet, dans la liste de ses collaborateurs, c'est que — M. Leygues (Marine) et M. Klotz (Finances) mis à part — les nouveaux ministres sont les vassaux intellectuels du chef ; ils ne prennent vie que par lui ; ils sont des admirateurs, ses amis, le reflet de sa pensée. M. Stephen Pichon, M. Pams, M. Nail, M. Lafferre, M. Jeanneney, M. Simon, ont été et sont les fidèles de M. Clemenceau. Par eux, le « Tigre » tiendra sous sa griffe, la diplomatie, la police, la justice ; et comme il garde personnellement le ministère de la guerre, le voilà maître absolu de tous les organes défensifs et offensifs, de tous les organes de mouvement de la nation ; — et cela à une heure particulièrement grave. On ne peut pas nier que le nouveau ministère possède cet élément fondamental de force qui fit défaut à presque tous nos cabinets de guerre : l'homogénéité.

Si cette homogénéité doit engendrer l'unité dans la résolution et dans l'action contre l'ennemi de l'intérieur et de l'intérieur, nous soutiendrons le ministère, voulant, selon la bonne formule du temps de guerre, « ne pas connaître les mains qui tiennent le drapeau ». Mais si cette force gouvernementale — que la Chambre, nous le prévoyons, consacrera par plus de 300 voix — s'engage dans des voies obliques et se met au service d'un parti, nous le combattrons avec âpreté ; cette fois, comme à la veille de la Marne, c'est bien le salut de la patrie qui est en jeu.

L.-A. PAGES.

LES NOUVEAUX MINISTRES

Paris, 16 novembre

Composition officielle du nouveau ministère :

MINISTRES :

MM.
Clemenceau, président du Conseil et Guerre.
Nail, Justice.
Pichon, Affaires étrangères.
Pams, Intérieur.
Klotz, Finances.
G. Leygues, Marine
Clémentel, Commerce.
Claveille, Travaux publics.
Loucheur, Armement.
Lafferre, Instruction publique.
Henri Simon, Colonies.
Colliard, Travail.
M. Jonnart, ministre du blocus et des pays envahis.
Victor Boret, Ravitaillement et Agriculture.

SOUS-SECRETAIRES D'ETAT :
M. Jeanneney à la Présidence (avec voix délibérative au Conseil).
M. Gelis, à la Marine, pour les submersibles.
M. Abel Faivre, à l'Intérieur.

—« o »—

M. JULES PAMS
Ministre de l'Intérieur

M. Pams a été ministre de l'agriculture, de 1911 à 1913, dans les Cabinets Monis, Caillaux et Poincaré.

On se souvient de sa campagne en 1913 pour la présidence de la République, où il échoua contre M. Poincaré. Il était le candidat de M. Clemenceau.

Il est né à Perpignan en 1852.

Il représenta à la Chambre l'arrondissement de Céret de 1893 à 1902. Il passa ensuite au Sénat, en décembre 1905.

M. STEPHEN PICHON
Ministre des Affaires Etrangères

Né en 1857, dans la Côte-d'Or, M. Stephen Pichon vint à Paris en 1874 pour y suivre les cours de la Faculté de médecine, mais il y renonça bientôt pour se lancer dans le journalisme. Il collabora à la « Commune affranchie » et à la « Justice » et fut élu en 1882 conseiller municipal de Paris comme candidat autonomiste.

Trois ans après, il était élu député de la Seine et siégeait à l'extrême gauche. Après avoir été ambassadeur en Chine lors de la fameuse insurrection des Boxers, il fut ministre des affaires étrangères.

Sénateur du Jura, il était depuis quelques années directeur du « Petit Journal ».

M. LOUIS NAIL
Ministre de la Justice

M. Louis Nail est né en 1864 à Château-Gontier (Mayenne). Avocat, ancien bâtonnier, président du Conseil général du Morbihan, ancien maire de Lorient, M. Nail fut élu pour la première fois à la députation en 1910. Spécialisé dans les questions maritimes, il fit partie de la commission de la marine dans les deux dernières législatures et fut appelé le 29 octobre 1915 au sous-secrétariat d'Etat de la marine marchande par M. Briand. Il conserva ce poste dans le Cabinet Ribot jusqu'au remaniement de juin dernier, où il fut remplacé par M. de Monzie.

M. CHARLES JONNART
Ministre du Blocus et des Régions envahies

Député du Pas-de-Calais durant quatre législatures (1889-1914), M. Jonnart fut élu sénateur aux élections de 1914. Il a été plusieurs fois ministre, dans le Cabinet Casimir-Périer (1893-1894), où il détenait le portefeuille des travaux publics ; dans le Cabinet Briand de 1913, où il était ministre des affaires étrangères. Il faut noter son passage au gouvernement général de l'Algérie, d'octobre 1900 à mars 1911. Il est à peine besoin de rappeler le rôle prépondérant joué par M. Jonnart dans le rétablissement de la situation normale en Grèce.

M. Jonnart est né à Fléchin (Pas-de-Calais) en 1857.

M. GEORGES LEYGUES
Ministre de la Marine

Le nouveau ministre de la marine est né à Villeneuve-sur-Lot en 1857. Appelé à représenter son arrondissement, M. Georges Leygues fut ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en 1894, puis ministre de l'intérieur en 1895 et de nouveau ministre de l'instruction publique en 1898 et en 1899.

M. LAFFERRE
Ministre de l'Instruction Publique

M. Lafferre est né à Pau en 1861. Il est entré à la Chambre aux élections de 1898 comme député de Béziers (1re circonscription). Du 3 novembre 1910 au 27 février 1911, il fut ministre du travail.

M. VICTOR BORET
Ministre du Ravitaillement et d'Agriculture

Cultivateur et marchand grainier, M. Victor Boret est un spécialiste des questions agricoles.

M. Boret est député de Loudun (Vienne) depuis les élections de 1910.

Sa fonction exacte est celle-ci : ministre du ravitaillement et de l'agriculture, ce dernier département ministériel étant rattaché au ravitaillement.

M. Villegrain, directeur du mouvement des céréales au ministère du ravitaillement, est adjoint à M. V. Boret en qualité de sous-secrétaire d'Etat du ravitaillement : il exercera les fonctions de conseiller technique, plus spécialement chargé du service général des blés, auprès des ministres du commerce, de l'agriculture et du ravitaillement.

M. HENRY SIMON
Ministre des Colonies

Originaire du Tarn, M. Henry Simon représente à la Chambre depuis 1910 la 2e circonscription de Castres. Il a 48 ans.

M. COLLIARD
Ministre du Travail

M. Colliard est né en 1852. Il représente la 7e circonscription de Lyon. Il s'est spécialisé dans les questions qui touchent à la législation du travail.

M. JULES JEANNENEY
Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre

Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, président du conseil général de la Haute-Saône, M. Jeanneney représente ce département au Sénat depuis 1909. De 1902 à 1908 il avait été député de l'arrondissement de Vesoul.

M. Jeanneney est membre de la commission de l'armée du Sénat. Il fit partie de la commission d'instruction de la Haute-Cour.

M. VILLEGRAIN
Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture

Le nouveau sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture est un des plus grands industriels de Lorraine. M. Villegrain était chargé précédemment du mouvement des céréales au ministère du commerce et il y a rendu des services incontestés.

Sur le Front Italien

UN GENERALISSIME

Rome, 16 novembre.

Le « Popolo d'Italia », dans un article où sont commentées les déclarations de M. Orlando, écrit :

« Nous ne savons pas si à Rapallo il a été prévu une organisation pratique de l'alliance dans ses aspects politiques et militaires. Il a été créé un Conseil supérieur politique et un Comité militaire consultatif permanent, ce qui est déjà un grand pas ; mais nous pensons, ainsi qu'on le pense en France, que le Comité consultatif doit céder sa place à un généralissime, commandant suprême de toutes les armées sur tous les fronts de l'Entente. »

LE GENERAL DE CASTELNAU au Comité supérieur des Alliés

Paris, 16 novembre.

Dans les couloirs de la Chambre, on assure que M. Clemenceau placerait au Comité supérieur des Alliés le général de Castelnau.

L'OUVERTURE DES ECLUSES DE LA PIAVE

New-York, 16 novembre.

Le correspondant à l' « Associated Press » auprès du quartier général italien du Nord, télégraphie à la date du 15 :

« Les ingénieurs militaires italiens ont ouvert les écluses de la Piave. L'ennemi doit maintenant faire face à une autre inondation de l'Yser.

« L'inondation a été provoquée à l'endroit où l'ennemi avait réussi à franchir la Piave, près de Grisolera, et toute la région où il allait réussir à gagner du terrain se trouve maintenant sous l'eau.

« La région inondée forme un grand triangle dont chaque côté a environ 12 milles.

La principale menace sur ce point était que la nuit permit à l'ennemi de s'approcher de Venise à travers les lagunes ou de bombarder la ville. »

L'ECHEC DES SOUS-MARINS

Londres, 16 novembre.

M. Arthur Pollen, critique naval britannique, dans une déclaration qu'il a faite à l' « Associated Press » a dit :

« La diminution extraordinaire des pertes navales montrée par les statistiques officielles hebdomadaires prouve que la campagne sous-marine allemande est un échec. C'est la nouvelle la plus importante depuis que les Etats-Unis ont déclaré la guerre. En comparaison de ceci, les récents succès allemands en Russie et en Italie ne sont que des incidents insignifiants. Que les Italiens se maintiennent **sur la Piave, sur la Brenta ou sur l'Adige**, que Kerensky et ses troupes mettent une, deux semaines ou même un mois pour rétablir l'ordre en Russie, tout cela est sans importance, en comparaison du changement de notre situation sur mer.

« **Pour les Allemands la défaite sur mer est finale, universelle et permanente, tandis que leurs succès sur terre sont locaux, partiels et temporaires.**

« La défaite des Allemands sur mer signifie que le rôle joué par l'Amérique sur mer peut être et sera décisif. »

L'ALLEMAGNE PREPARERAIT UNE OFFENSIVE DANS LES BALKANS

Paris, 16 novembre.

On lit dans le « Journal de Genève » :

« De la même source qui nous avait annoncé un mois à l'avance l'offensive austro-allemande contre l'Italie, nous recevons l'information suivante :

« Une nouvelle offensive de grande envergure se prépare ; l'Allemagne dirige sur les Balkans des troupes prélevées sur le front russe que, vu les événements actuels, on dégarnit de plus en plus. Le but est de coopérer avec l'armée bulgare, de chasser, si possible, les Italiens de l'Epire et les Anglo-Français de Salonique. Si ce projet réussissait, Constantin serait rétabli sur le trône et les puissances centrales seraient maîtresses de la péninsule balkanique et de toute l'Europe orientale. »

MANIFESTATION AUTRICHIENNE EN FAVEUR DE LA PAIX

Zurich, 15 novembre.

Une manifestation monstre en faveur de la paix, à laquelle plus de 30.000 ouvriers et ouvrières ont pris part, avait été organisée dimanche dernier à Vienne, capitale de l'Autriche, par le parti socialiste autrichien.

Le député Ellenbogen, vice-président de la Chambre des députés, a dit :

« On doit comprendre que nous n'obtiendrons jamais la paix par des succès militaires passagers. Nous avons vaincu la Serbie et la Roumanie ; nous avons repoussé les Russes et forcé les Italiens à reculer ; mais y a-t-il encore quelqu'un qui croit que la résistance militaire de nos ennemis est abattue ?

« L'Angleterre et la France restent devant nous comme un mur d'acier. Les promesses qu'on a faites et répandues par le monde relativement à la guerre sous-marine ne sont pas réalisées et sont autant de mensonges. Il n'est pas vrai que cette arme ait eu une influence décisive sur le cours de la guerre.

« La guerre sous-marine n'a eu pour résultat que de nous attirer, en plus de nos puissants ennemis, un nouvel et puissant adversaire. »

L'Anarchie Russe

LE CHAOS REGNE TOUJOURS EN MAITRE

Londres, 16 novembre.

Les journaux publient les télégrammes suivants :

« Pétrograd, 13 novembre.

» Les négociations se poursuivaient lundi pour la création d'un gouvernement socialiste et l'offre de conditions au Syndicat des cheminots ; pendant les négociations, la grève des cheminots a été ajournée. Les chefs des partis socialistes ont offert aux Bolcheviks un accord sur les bases suivantes :

» 1. Désarmement des gardes rouges ;

» 2. La garnison de Petrograd sera placée sous le contrôle de la municipalité ;

» 3. Les opérations militaires cesseront.

» Ces premières conditions ont été acceptées.

» 4. Garantie absolue serait donnée que l'armée de Kerensky, en pénétrant dans Petrograd, ne tirerait pas un seul coup de feu ;

» 5. Elle s'abstiendrait d'exécuter des arrestations et des perquisitions de maisons en maisons, si un armistice était conclu sur les bases précitées. Les négociations commenceraient par l'organisation d'un gouvernement, comprenant tous les partis socialistes, à l'exclusion des bolcheviks.

» Le programme du nouveau gouvernement devrait être le suivant : 1, Conclusion rapide de la paix, 2. Transfert de toutes les terres aux commissions agraires, 3. Convocation de la Constituante à la date fixée.

» Les bolcheviks souscrivent à toutes ces conditions, sauf qu'ils réclament d'être représentés dans le nouveau gouvernement et que le gouvernement soit responsable envers la nouvelle commission exécutive centrale des députés du Soviet. Les bolcheviks ont refusé la proposition d'un armistice de trois jours. Ils ont exigé avant tout armistice l'acceptation des conditions qui forment la base de l'accord. »

LA GUERRE CIVILE

Copenhague, 16 novembre.

On annonce de Kieff que de violents combats ont lieu dans la ville. Des aéroplanes y participent des deux côtés. On compte de nombreuses victimes.

Pétrograd, 16 novembre.

Le correspondant du « New-York Globe » télégraphie que les récentes batailles dans les rues de Moscou ont coûté 2.600 tués et blessés.

LES NOUVELLES SE FONT PLUS RARES

Stockholm, 16 novembre.

Malgré la réouverture des lignes télégraphiques à Petrograd, le nombre des télégrammes reçus ici, tous datés du 12 ou du 13, est insignifiant.

On est également privé maintenant des nouvelles qui étaient apportées par les voyageurs venant de Russie, la grève générale ayant éclaté en Finlande.

LES SCANDALES

L'AFFAIRE LENOIR-DESOUCHES
La valise diplomatique

Paris, 16 novembre.

On lit dans le « Temps » :

« Nous avons publié hier une note qui a été communiquée par le gouvernement de Berne à propos des fonds que M. Schœller aurait envoyés à Paris par la valise diplomatique suisse. Il s'agit, on s'en souvient, d'une dizaine de millions. Le gouvernement fédéral reconnaît que M. Schœller avait demandé, en juillet 1915, l'autorisation d'expédier des valeurs par la valise ; il est possible, ajoute-t-il, que cet envoi ait compris les sommes en question. Après cette note, qui ne paraît avoir été suivie par aucun démenti de M. Schœller, on ne peut guère douter que la valise diplomatique suisse n'ait effectivement transporté les fonds d'origine suspecte.

« Mais d'autres questions se posent aussitôt. Les fonctionnaires suisses qui s'occupent de la valise diplomatique ont-ils connu le contenu du précieux colis que leur confiait M. Schœller ? S'ils ne l'ont pas connu, comment n'ont-ils pas été frappés d'un envoi aussi anormal ? Car les transferts de fonds ne se pratiquent pas d'ordinaire sous la forme de colis expédiés par des particuliers et bourrés de billets de banque. Il y a des établissements de crédit qui font profession de transférer les sommes les plus élevées par les méthodes les plus sûres et les plus rapides. Dira-t-on que la fortune de M. Schœller ne lui permettait pas de posséder en banque un dépôt de 10 millions. C'était une raison de plus pour s'étonner qu'il put mettre pareille somme dans une valise.

« L'attitude que les autorités suisses ont eue en 1915 exigerait encore, on le voit, quelques explications supplémentaires. On espère qu'elles ne tarderont pas. »

SEBASTIEN FAURE, EDUCATEUR

Paris, 16 novembre.

M. Demougeot, juge d'instruction, aurait décerné un mandat d'amener sous l'inculpation « d'attentat aux mœurs », contre M. Sébastien Faure, l'orateur anarchiste bien connu, directeur de l'école mixte « la Ruche », installée à Rambouillet.

L'EQUATEUR EN REVOLUTION

Londres, 16 novembre.

Un télégramme de Lima, reçu à Santiago-du-Chili, annonce que la révolution a éclaté en Equateur. Plusieurs places sont tombées aux mains des révolutionnaires.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Samedi matin

Paris, 17 novembre, matin.

Luttes d'artillerie actives sur notre front de BELGIQUE, en CHAMPAGNE, dans la région du Mont Téton, ainsi que sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE.

Rien à signaler sur le reste du front.

ARMEE D'ORIENT

Dans la région de Pogradec, de fortes reconnaissances ennemies ont dû se replier devant le feu de notre artillerie.

A Doiran et à Monastir, des tirs de destruction ont été effectués sur les batteries ennemies, dans la région de Prilep et dans la vallée du Vardar.

Les aviations française et britannique ont bombardé les aérodromes.

Samedi soir

Paris, 17 novembre, soir.

Activité des deux artilleries au nord de COURTEÇON. Nous avons repoussé, en lui infligeant des pertes, un détachement ennemi qui tentait d'aborder nos lignes dans cette région.

Des coups de main sur les tranchées allemandes, au sud-est de St-QUENTIN, en CAMPAGNE à l'est du Téton et en VOIVRE, nous ont permis de ramener des prisonniers dont un officier, et du matériel.

En HAUTE-ALSACE, la lutte d'artillerie a été assez vive au Schonhols.

Communiqués Anglais

PREMIER COMMUNIQUÉ

Londres, 16 novembre, 21 h. 45.

Très grande activité des deux artilleries, au cours de la journée, sur le front de bataille, notamment vers Passchendaele. Nos patrouilles ont ramené un certain nombre de prisonniers.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Hier, l'observation aérienne a été très gênée pendant la première partie de la journée, par l'épaisse brume qui couvrit le sol. Le brouillard s'étant un peu dissipé, l'activité est devenue très grande, dans la suite de la journée. Nos pilotes ont permis à l'artillerie de bombarder avec succès de nombreux objectifs et ils ont effectué un certain nombre de reconnaissances. Plusieurs objectifs à terre ont été attaqués à la mitrailleuse, sur le front de bataille, par nos appareils volant à faible hauteur. Les aviateurs ennemis ont lancé quelques bombes dans nos lignes. Cinq appareils allemands ont été abattus en combats aériens, un contraint d'atterrir désemparé. Un 7e aéroplane ennemi a été abattu par nos canons spéciaux. Quatre des nôtres ne sont pas rentrés.

DEUXIÈME COMMUNIQUÉ

Londres, 17 novembre, midi.

Une opération a été exécutée avec succès, à la fin de la soirée d'hier, vers Passchendaele, par un détachement du bataillon des Highlanders, du Yorkshire et du Lancastershire. De nouveaux éléments de défenses ennemis, sur les crêtes principales du nord du village, y compris une ferme fortement organisée, sont tombés entre nos mains avec un certain nombre de prisonniers.

Nous avons, en outre, légèrement avancé notre ligne en certains points à l'est de cette localité.

L'artillerie allemande a de nouveau montré de l'activité toute la nuit sur le front de bataille. Le bombardement ennemi a été particulièrement violent dans le secteur de Passchendaele.

EN PALESTINE

Londres, 16 novembre.

Le général Allenby annonce que, pendant la journée du 15, nos troupes, après une légère résistance, sont parvenues à trois milles au sud de Jaffa.

Sur un point de notre zone d'opération, une attaque d'un régiment turc contre des troupes montées zélandaises a été brisée par une charge à la baïonnette qui a coûté de lourdes pertes à l'ennemi.

Le total des prisonniers capturés depuis le 31 octobre dépasse maintenant NEUF MILLE.

Communiqué italien

Rome, 16 novembre.

Depuis le plateau d'Asiago jusqu'à la Piave, les combats se sont développés et se poursuivent. Hier, l'adversaire a tenu nos positions sous un feu intense et déclenché de violentes attaques. Nos troupes ont partout résisté avec bravoure et contre-attaqué avec ardeur, infligeant des pertes à l'ennemi et lui faisant des prisonniers. Toutes les positions sont restées en notre possession.

Au barrage de San Marino (val Brenta), des détachements ennemis ont été rejetés après avoir subi des pertes très graves.

Partout, avec une ténacité admirable et un élan magnifique, nos troupes ont résisté victorieusement à l'effort ennemi qui s'est soutenu très puissant dans l'après-midi jusqu'à minuit.

Dans la plaine des deux bords de la Piave, les actions d'artillerie se poursuivent très intenses.

Pendant la journée d'hier et pendant la nuit, nos dirigeables et nos avions ont renouvelé le bombardement des troupes ennemies le long des routes et des lignes fluviales.

NOS DÉPÊCHES

LA CENSURE POLITIQUE SERAIT SUPPRIMEE. LA CENSURE DIPLOMATIQUE SUBSISTERAIT.

Paris, 16 novembre.

On prête à M. Clemenceau l'intention de mettre à exécution dans le délai le plus rapproché celles des mesures qu'il a préconisées dans ses articles de l' « Homme Enchaîné », dont la réalisation peut être immédiatement effectuée. C'est ainsi qu'il aurait résolu de supprimer immédiatement la censure politique. Quant à la censure militaire et diplomatique, elle serait maintenue avec des garanties et des sanctions.

Il serait institué vraisemblablement au ministère de la guerre un service chargé d'indiquer chaque jour à la presse celles des informations d'ordre diplomatique ou militaire dont la publication est interdite comme étant de nature à nuire à la défense nationale. Toutes les infractions comporteraient des sanctions et seraient passibles de poursuites devant les conseils de guerre.

D'autre part, M. Clemenceau, pour donner plus d'unité, de rapidité et d'efficacité à la répression des faits de trahison, de commerce ou d'intelligence avec l'ennemi, usant de la faculté que lui confère la législation actuelle, déférerait tous ces faits à la juridiction militaire, alors qu'à l'heure actuelle ils relèvent à la fois des tribunaux civils et des tribunaux militaires.

L'AFFAIRE PAIX-SEAILLES

Paris, 17 novembre.

Le capitaine Mangin-Bocquet a procédé à un interrogatoire de forme du capitaine Mathieu. L'ancien officier d'ordonnance du général Sarrail sera interrogé sur le fond lorsqu'il aura fait choix d'un avocat.

ATTAQUES AERIENNES CONTRE GALLIPOLI ET CONSTANTINOPLE

Londres, 16 novembre.

Les derniers raids d'avions de la marine sur Gallipoli et Constantinople ont été effectués avec la collaboration d'avions de la marine grecque. Ces raids, qui se sont renouvelés au cours de cinq nuits, ont eu chaque fois des résultats très satisfaisants.

La péninsule de Gallipoli a été bombardée de jour et de nuit ; les objectifs visés étaient principalement les entrepôts militaires, l'aérodrome de Nagara, base des hydroplanes, ainsi que le camp turc près de Bulair. Tous les appareils grecs sont rentrés indemnes, à l'exception d'un seul.

Sur Constantinople, nos appareils, malgré le feu intense des batteries antiaériennes, ont lancé des bombes d'une hauteur de 800 pieds sur le « Goeben ». Les quatre premières bombes ont manqué le navire, mais ont atteint des sous-marins et des destroyers mouillés à proximité. La seconde salve a atteint le « Goeben » à l'avant, causant une violente explosion suivie d'incendie. Nos appareils bombardèrent ensuite le quartier général allemand.

LES MAXIMALISTES A PETROGRAD

Stockholm, 16 novembre.

Un radiotélégramme émis par le gouvernement maximaliste et portant toujours la signature du chef d'état-major des troupes léninistes, Mouravief, permet de conclure que les troupes de Kerensky ne se sont pas encore emparées de Petrograd, comme l'ont annoncé certaines dépêches.

Ce qu'on peut dire toutefois, c'est que la capitale est toujours aux mains des éléments de Lenine et qu'on est sans nouvelles directes de M. Kerensky depuis le 10 novembre.

L'AMBASSADEUR ANGLAIS ENVOIE QUELQUES NOUVELLES

Londres, 16 novembre.

L'Agence Reuter annonce que les dernières nouvelles de Russie sont parvenues tard hier soir, envoyées par sir G. Buchanan, sous la forme d'un télégramme de Petrograd, daté du 13 novembre, via Haparanda, et portant simplement les mots : « Tout va bien ici ».

Un autre télégramme d'Haparanda, reçu hier, dit qu'un certain nombre d'escarmouches avaient lieu à Petrograd. La ville est sous le contrôle des bolcheviks, qui sont sans officiers. Les téléphones et les télégraphes ont été démolis.

On annonçait également que Kerensky avançait avec des cosaques. La situation des vivres est sérieuse par suite du manque de pain.

KERENSKY LANCE DES PROCLAMATIONS

Petrograd, 16 novembre.

Des détachements mixtes de Kerensky sont concentrés près de Petrograd. Kerensky a lancé des proclamations déclarant leur adhésion à la Révolution, garantissant la suppression des bolcheviks et le transfert des pouvoirs aux organisations démocratiques.

Ces organisations comprennent un pré-Parlement et un comité pour la sauvegarde du pays et de la Révolution.

Les cheminots ont envoyé à Kerensky une délégation lui demandant de s'abstenir de prendre des mesures agressives contre les ouvriers et la garnison de Petrograd. Kerensky a dit qu'il ne poursuivait pas une conduite agressive et n'appliquerait pas de mesures de répression dans le cas où des partis socialistes arriveraient à un accord. On annonce de Kieff que de violents combats ont lieu dans toute la ville. Des aéroplanes y participent des deux côtés. On compte de nombreuses victimes. L'armistice de Moscou expire aujourd'hui.

Dernière Heure

LES SOUS-SECRETAIRES D'ETAT

Paris, 17 novembre.

Les ministres se sont réunis en Conseil de Cabinet, ce matin, sous la présidence de M. Clemenceau. La séance a été consacrée à la question des sous-secrétariats.

Le sous-secrétariat d'Etat au blocus a été érigé en département ministériel. Les autres sous-secrétariats d'Etat sont attribués de la manière suivante :

M. Janneney, administration générale de la guerre ;
Albert Fabre, intérieur ;
Colz, marine de guerre ;
Ignace, justice militaire et pensions ;
Justin Godart, service de santé ;
Jacques Louis Dumesnil, aéronautique et aviation ;
Lemery, marine marchande ;
Villegrain, ravitaillement.

En ce qui concerne le sous-secrétariat d'Etat aux finances, la désignation du titulaire ne sera effectuée que dans le nouveau Conseil du Cabinet qui se tiendra ce soir.

LES AFFAIRES EN COURS
LE HAUT COMMANDEMENT

Paris, 17 novembre.

Parmi les projets de M. Clemenceau figure celui (en ce qui concerne les affaires en cours) de retirer toutes les instructions qui sont encore pendantes devant la justice civile pour les remettre à la justice militaire ; de la sorte, seuls, les conseils de guerre auront à connaître toutes les instructions relatives aux délits et crimes de commerce et d'intelligence avec l'ennemi. La justice suivra son cours sans lenteur ni faiblesse.

Un bruit a couru de modifications dans le haut commandement. M. Clemenceau ne songe pas à toucher au commandement actuel ; en ce qui concerne principalement le général Pétain, la question ne se pose même pas, M. Clemenceau ayant été à même d'apprécier les qualités du généralissime qui sa pleine confiance.

UNE IMPORTANTE ARRESTATION

Paris, 17 novembre.

On a procédé, à la suite d'une longue filature, à l'arrestation, dans un grand hôtel de l'Avenue des Champs Elysées, d'un individu d'origine grecque. L'inculpation qui pèse sur lui est des plus graves. Le bruit court que cette arrestation paraît se rapporter à l'un des scandales actuels, non des moindres.

M. CLEMENCEAU ET LA PRESSE

Paris, 17 novembre.

Tous les journaux commentent, ce matin, la constitution du nouveau ministère.

Le Gaulois :

« L'opinion attendait un ministère Clemenceau et toute autre solution de la crise aurait été par elle très mal accueillie. Aux yeux du pays, M. Clemenceau personnifie deux idées également chères à tous les patriotes et qui sont : la lutte à l'intérieur pour la justice à outrance et à l'extérieur pour le droit à outrance. »

L'Echo de Paris :

« Le ministère Clemenceau, quelle que soit la volonté de tel ou tel de ses membres, c'est M. Clemenceau. Il a à l'avance marqué son but et défini sa tâche à lui-même : à l'intérieur l'épuration rapide et complète par la main de la justice ; au front, un redoublement d'énergie et de vigueur dans la conduite de la guerre. »

Le Matin :

« D'une façon générale, la combinaison nouvelle est accueillie très favorablement. On a l'impression que les Chambres lui feront le meilleur accueil. »

Le Rappel (éditorial) :

« Hier, le président de la République a pris ses responsabilités devant l'histoire ; aujourd'hui, c'est aux socialistes de prendre la leur ; demain à M. Clemenceau. Mais malédiction sur ceux, quels qu'ils soient, qui oseraient désormais entraver le vol de la victoire en faisant flotter sur la tombe de nos morts les vieux haillons de nos dissensions civiles. »

La Victoire (G. Hervé) :

« Nous étions hier avec Viviani, avec Briand, avec Ribot, même avec Painlevé. Aujourd'hui, le devoir est aussi clair, aussi impérieux : le devoir de tous les patriotes jusqu'à nouvel ordre est de se serrer autour de Clemenceau. »

L'Ouest-Eclair :

« M. Clemenceau n'est pas sans défaut, et nous avons eu souvent l'occasion de les lui reprocher, mais, depuis quelques mois, ses vues semblent s'être modifiées assez profondément pour que l'on puisse faire état de quelques-unes de ses qualités. Toute la question est de savoir si le directeur de l' « Homme Enchaîné » est encore capable, après n'avoir été si longtemps qu'un homme d'opposition, de se discipliner lui-même. Peut-on compter sur son esprit de suite et sa méthode, sur l'équilibre de ses nerfs et de sa volonté, sur la cohérence de ses initiatives ?

» Le journaliste et l'orateur qui criblait de ses flèches les gouvernements qui ne lui plaisaient pas, — et presque tous lui ont déplu au cours de sa longue carrière, — saura-t-il, sous l'empire des nécessités tragiques qui nous pressent de tous côtés, se transformer en un véritable homme d'Etat ?

» C'est un espoir auquel nous ne voulons pas renoncer. Par ailleurs, nul ne conteste l'intelligence brillante de M. Clemenceau, ni l'ardeur de son patriotisme. La campagne qu'il a menée dans son journal contre les défaitistes et les traîtres est toute à son honneur. »

L' « HOMME LIBRE » REPARAIT

Paris, 17 novembre.

L' « Homme Enchaîné » substitue, à partir d'aujourd'hui, dans sa manchette, aux mots « M. Clemenceau, directeur », les mots « M. Clemenceau, fondateur ».

C'est M. Etienne Clicher qui remplira les fonctions de rédacteur en chef.

Ajoutons qu'après le débat qui suivra devant la Chambre la déclaration ministérielle, l' « Homme Enchaîné » disparaîtra pour faire place à l' « Homme Libre ».

JUGEMENT DE M. VENIZELOS
SUR L'EX-ROI CONSTANTIN

Londres, 17 novembre.

Une grande réunion a eu lieu à Mansion-House, pour saluer M. Venizelos. M. Balfour a prononcé un discours.

Prenant à son tour la parole, M. Venizelos a dit : « Sans le roi Constantin, la Russie aurait été équipée, la Bulgarie n'aurait pas osé bouger, la paix serait signée. »

VINGT-SEPT MILLIONS D'OBUS

New-York, 17 novembre.

Le gouvernement a commandé aux maisons américaines plus de 20 millions d'obus de 75 et 7 millions d'obus de même calibre aux maisons canadiennes.

LES TROUPES ALLIEES EN ITALIE

Paris, 17 novembre.

Les départs des renforts que nous envoyons en Italie s'achèvent. Ils ont commencé dans des conditions parfaites de rapidité, d'ordre et de méthode.

VENISE EST A L'ABRI

Paris, 17 novembre.

Venise se trouve pour l'instant en dehors de la menace des canons ennemis qui ont dû se replier précipitamment devant l'inondation de la Piave près de Grisonera où l'ennemi avait réussi à franchir la rivière. Toute la région qu'il occupait est maintenant sous l'eau.

L'inondation couvre une espace de 12 milles de profondeur sur 15 milles environ, à partir de l'embouchure de la Piave.

DANS LA PRINCIPAUTE DE MONACO

Nice, 17 novembre.

M. Flach, ministre d'Etat à la Principauté de Monaco, serait sur le point de voir ses fonctions résiliées. Il en serait de même pour d'autres fonctionnaires de la Principauté.

Le prince a adressé un appel à la population.

LA MISSION AMERICAINE

Londres, 17 novembre.

Le roi et la reine d'Angleterre ont offert un déjeuner en l'honneur de la mission américaine. Tous les membres de cette mission, le colonel House à leur tête, l'ambassadeur des Etats-Unis et M. Lloyd George y assistaient.

POIGNEE DE NOUVELLES IMPORTANTES

Pétrograd, 17 novembre.

Les maximalistes affirment que dans le combat près de la gare d'Alexandrosky, ils ont tué ou blessé 1500 cosaques et n'ont eu que 20 tués et blessés.

Stockholm, 17 novembre.

Les bolchevitch auraient capitulé à Moscou.

Les cosaques sont entrés à Kieff et à Kharkoff où se trouvait le général Kaledine.

Le Cabinet de l'Ukraine est dissous.

MM. Milioukoff, Goudschkoff et Rodzianko, représentant des Cadets, sont à Moscou.

Londres, 17 novembre.

Selon des informations arrivées en Angleterre par la Finlande, la nouvelle que le général Korniloff avait pris le commandement des troupes qui marchaient sur Petrograd, aurait déterminé chez les maximalistes une véritable panique. Le général Korniloff aurait annoncé, en effet, que sa répression serait sans merci.

Bien entendu, toujours sous réserves.

L'AGITATION EN CHINE

Tien-Tsin, 17 novembre.

Des rapports empreints d'inquiétude arrivent de Pékin. Il est bruit de la démission probable du premier ministre, ce qui serait une perte pour les alliés, car il est un partisan absolu de l'Entente.

MORT DE M. RODIN

Paris, 17 novembre.

M. Rodin est mort ce matin à 4 heures, à Meudon, dans la villa de M. Briand.

FIN DE NOS TELEGRAMMES

Chronique Départementale

LEGION D'HONNEUR
(avec Croix de guerre et palme)
Chevaliers

Péboscq Dominique, capitaine (active) au 12e d'infanterie : « officier qui a toujours fait preuve de courage et d'énergie, servant sur le front depuis le début de la campagne. Grièvement blessé le 20 août 1917, en entraînant sa compagnie à l'assaut. Déjà cité trois fois à l'ordre. »

Sala Georges, lieutenant à titre temporaire (active) au 12e d'infanterie : « officier de devoir qui, sur le front depuis le début de la campagne, s'est toujours fait remarquer par son entrain et son courage. A été grièvement blessé, le 20 août 1917, en entraînant résolument sa section à l'assaut, malgré les violents tirs de barrage ennemis. Déjà cité à l'ordre. »

Mousseigne Emile, lieutenant à titre temporaire (réserve), à la 5e compagnie du 12e d'infanterie ; « officier d'un moral élevé, ayant beaucoup d'ascendant sur ses hommes. Déjà cité deux fois à l'ordre pour sa belle attitude au feu. Grièvement blessé, le 23 août 1917, au cours d'un violent bombardement en maintenant sa section sur les positions conquises. »

MUTATIONS MILITAIRES

M. Mollard, lieutenant au 144e passe au 18e ; M. Lumo, lieutenant au 49e passe au 234e.

POUR LES TROUPES FRANÇAISES EN ITALIE

Les colis postaux à destination des troupes françaises en Italie peuvent être expédiés dans les mêmes conditions que les colis à destination des armées du nord et du nord-est, c'est-à-dire gratuitement et sans limitation de nombre.

L'adresse portera comme destination l'indication : troupes françaises en Italie.

En raison de la durée du trajet et des manipulations successives, il est rappelé que ces colis doivent être très solidement emballés soit dans des caissettes en bois, soit dans la toile cousue, soit dans du papier d'emballage extra fort.

L'adresse devra autant que possible être écrite sur le colis même ; pour la même raison, il est interdit d'envoyer dans les colis, soit des liquides, soit des denrées alimentaires périssables.

REDUCTIONS DE TRANSPORTS
Accordées pour aller voir les militaires dans les hôpitaux

A la suite d'abus constatés dans la délivrance des certificats d'indigence destinés à permettre aux familles de bénéficier de la réduction des 3/4 de place pour aller voir les militaires en traitement dans les hôpitaux, il vient d'être décidé que la déduction ci-dessus ne sera dorénavant accordée que sur présentation aux gares des chemins de fer d'une pièce délivrée par le Maire indiquant que l'intéressé est inscrit au bureau de bienfaisance, ou reçoit l'allocation militaire ou le secours de chômage.

LES SURSIS

A la suite de l'abrogation du décret du 24 septembre 1917, le Ministre de la guerre a publié des instructions concernant les sursis.

L'abrogation du décret précité a eu pour effet le maintien, en la matière, du droit commun antérieur.

En conséquence, le sursis individuel demeure une mesure exceptionnelle ; il n'est accordé que dans un but d'intérêt général, en vue d'augmenter la résistance économique du pays, et jamais pour favoriser des intérêts particuliers.

TAXATION DE LA VIANDE DE PORC

Le Préfet des Basses-Pyrénées,

Vu l'avis du Comité consultatif départemental en date du 16 novembre 1917 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1916

Arrête :

Art. 1. — L'arrêté du 30 décembre 1916 est rapporté.

Art. 2. — A partir du 19 novembre 1917, les prix de vente de la viande de porc à l'état ne pourront être supérieurs aux prix indiqués par les tarifs ci-après ;

La première colonne, concerne Pau--Bayonne-Biarritz ; la deuxième, toutes les autres communes.

Filet	5 40	5 25 le kilo
Bouts de filet	5 »	4 85 —
Epaule désossée	5 »	4 85 —
Jambonneau	2 60	2 50 —
Poitrine ou hampe	4 90	4 80 —
Lard, saindoux	5 »	4 85 —
Graisse du ventre	4 60	4 50 —
Pieds	0 60	0 55 pièce
Cou	4 60	4 50 le kilo
Couennes	2 25	2 20 —
Foie	4 »	3 90 —
Langue	4 »	3 90 —

Art 3. — MM. les Maires conservent le droit de réduire dans leurs communes, en vertu de la loi du 19 Juillet 1791, les prix de vente d'après le prix de l'animal poids vif sur les marchés locaux.

Art. 4. — Le présent arrêté devra être affiché aux frais et par les soins des négociants dans chaque magasin de vente.

Pau, le 16 novembre 1917.

Le Préfet : *Coggia.*

LA TAXE DES POMMES DE TERRE ET DES HARICOTS

Vu l'avis du Comité Consultatif de taxation des denrées et substances, en date du 16 novembre 1917,

Le Préfet des Basses-Pyrénées.

Arrête :

Art. 1er. — A partir du 18 novembre et jusqu'à la récolte de 1918 les haricots ne pourront être vendus à des prix supérieurs à ceux fixés ci-après :

140 fr. les 100 kilos à la culture.

Vente au détail : 1.90 le kilo, qualité supérieure ; 1.70 le kilo, qualité ordinaire.

Art. 2. — A partir de la même date et jusqu'à la récolte de 1918 les pommes de terre ne pourront être vendues à des prix supérieurs aux suivants :

1° A la culture :

Saucisse rouge, royale Kidney, early rose, magnum bonum et leurs variétés, 22 fr. les 100 kilos.

Institut de Beauvais, Vosgienne, Pommes de terre à chair jaune, 18 fr. les 100 kilos.

2° Dans le Commerce (y compris les frais de transport) :

Saucisse rouge, royale Kidney, early rose, magnum bonum et leurs variétés, 28 fr. les 100 kilos.

Institut de Beauvais, Vosgienne, Pommes de terre à chair jaune, 24 fr. les 100 kilos.

Vente au détail :

Saucisse rouge, royale Kidney, early rose, magnum bonum et leurs variétés, 0 fr. 35 le kilo.

Institut de Beauvais, Vosgienne, Pommes de terre à chair jaune, 0 fr. 30 le kilo.

Art. 13. — A dater du 1er janvier 1918 il y aura pour les pommes de terre en sus des prix fixés pour frais de conservation et pour déchet une prime de 50 centimes par 100 kilos et par mois.

Art. 4. — Le présent arrêté devra être affiché aux frais et par les soins des commerçants dans tous les magasins de vente.

Le Préfet : *Coggia.*

LOI DES RETRAITES OUVRIERES & PAYSANNES
Avis très important

La loi du 17 août 1915 stipule que les assurés obligatoires du sexe masculin âgés de 18 ans au moins doivent rendre chaque année leurs cartes avec un versement minimum global de 15 fr. ; les assurés obligatoires du sexe féminin du même âge doivent rendre la carte avec un versement minimum global de 10 fr.

La carte des assurés obligatoires des deux sexes âgés de moins de 18 ans doit porter un versement minimum global de 7 fr. 50.

Ces assurés ont intérêt à se conformer à ces prescriptions en vue de bénéficier à 60 ans des avantages spéciaux de la loi.

LA FABRICATION DU CHOCOLAT

Le « Journal Officiel » publie ce matin, un arrêté du ministre du ravitaillement instituant une Commission technique en vue de la réglementation de la fabrication du chocolat. Cet arrêté complète, en outre, les dispositions prises par M. Violette, relativement à la fabrication et à la vente du chocolat. Il en étend les règles aux produits constitués par des mélanges de cacao, sucré ou on non et à des matières alimentaires diverses. Des prix de vente en gros sont fixés suivant la teneur en cacao, prix qui ne pourront être dépassés de plus de 0 fr. 70 le kilo dans la vente au détail.

Désormais, le sucre alloué aux fabricants de confiseries de chocolat, chocolat fondant ou à base de lait de tout produit à base de chocolat, sera réglementé par la Commission technique et subira la réduction de 50 % prévue pour les autres catégories de confiserie.

AURONS-NOUS LA CARTE DE TABAC ?

Le tabac manque et la cause en est, paraît-il, que la culture du tabac national a considérablement diminué par suite du défaut de main-d'œuvre et des préoccupations tout à fait différentes des paysans. En outre, les importations de tabacs étrangers ont subi un fléchissement également très préjudiciable au stock.

Les régions françaises qui fournissaient le plus de tabac, la Dordogne et le Périgord, ont perdu la majeure partie de leurs planteurs partis aux armées.

Le nombre d'hectares cultivés a donc diminué dans des proportions considérables. Il est à craindre que la situation ne s'aggrave encore l'an prochain. Disons, toutefois, qu'elle est plus grave encore dans les Landes, la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées, où les déficits de culture sont de 68 %, 65 % et 49 %.

On a dit, on a même écrit que l'on fumait beaucoup plus en France qu'avant la guerre et que, malgré l'occupation, par les Allemands, d'une partie de notre territoire, la consommation avait augmenté au point de dépasser celle du temps de paix. Eh bien ! c'est une erreur ! Rien ne vaut l'éloquence des chiffres. Voyons donc les chiffres.

En 1913, la consommation nationale avait été de 45.051.012 kilos de tabac. Or, en 1914, année de la déclaration de guerre, la consommation fléchit à 42.823.874 kilos pour tomber, en 1915, à 39.437.859 kilos, valant 502.349.000 francs. Il est vrai qu'elle s'est relevée, en 1916, à 41.349.706 kilos, mais en 1917, il y aura diminution encore et la consommation du tabac ne dépassera pas celle de 1915. Le déficit sera probablement de 5 millions de kilos.

PAU-VILLE

Le thermomètre de M. Daignas, opticien, 44, rue Alexander Taylor, marquait :

Pau, le 17 novembre 1917

9 heures	Soleil	+	4°2
Midi	Soleil	+	7°5
3 heures	Soleil	+	8°7
Maxima		+	9°5
Minima		—	0°6

Le baromètre qui était hier à 755 mm., est aujourd'hui à 754 mm., avec tendance à la baisse.

CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour de la séance du mardi 20 novembre 1917, à 17 heures :

Communications et avis ; Vote de crédits ; Vente d'arbres ; Assurance contre l'incendie des immeubles et du mobilier communaux ; Consommation d'eau dans les bâtiments communaux ; Logement des institutrices du groupe Bosquet ; Personnel communal : questions diverses ; Ecole des mutilés : budget pour 1918 ; Nomination d'un boursier communal interne au Lycée ; Assistance publique : désignation et radiation d'allocataires.

CITATION POSTHUME

Nous avons annoncé la mort glorieuse du sous-lieutenant Lacroisade, fils de notre compatriote le général de division Lacroisade.

Il a été mis à l'ordre du jour de l'Armée avec la citation suivante :

« Lacroisade (Joseph-Auguste), sous-lieutenant à la 5e Cie de mitrailleuses du 234e régt. d'inf. : « Officier mitrailleur d'un courage et d'une énergie exemplaire. A maintenu ses pièces en batterie, à découvert, sous un bombardement d'une extrême violence, et en déclenchant le feu au moment opportun, a contribué à arrêter une attaque ennemie. A été tué à son poste de combat, donnant à tous un bel exemple d'esprit de sacrifice. »

A L'ORDRE DU JOUR

L'adjudant Triep Paulin, a été l'objet de la présente citation :

« Au cours de la bataille du 23 octobre 1917 et pendant la marche d'assaut de la première vague, deux mitrailleuses ennemies arrêtant sa section et causant des pertes élevées, a fait preuve des plus belles qualités de courage individuel et de décision rapide en enlevant le nid de résistance à la tête de quelques tirailleurs. Sous-officier déjà cité antérieurement pour sa bravoure et son énergie au feu. Deux blessures. »

INCIDENTS MILITAIRES
Appel au Public

Le Maire, à diverses reprises, a prié le public de ne pas prendre, sur la voie publique, fait et cause pour des militaires en rébellion contre les observations de leurs officiers ou des agents de police.

Par sympathie pour nos soldats que nous admirons et que nous aimons, il est déplorable que non seulement des ivrognes, mais quelquefois des voleurs ou des déserteurs soient défendus par le public contre la discipline militaire et l'ordre public que nous devons respecter en ce moment surtout.

Le Maire fait appel de nouveau au bon sens et au patriotisme de la population et demande instamment à chacun de faire, le cas échéant, dans la rue, son devoir de citoyen au lieu d'empêcher les agents de faire le leur.

Pau, le 17 novembre 1917.

Le Maire : **A. de Lassence.**

SERVICE DES IMPOTS DIRECTS

Le Maire porte à la connaissance des propriétaires intéressés les dispositions de l'article 5 de la loi du 29 Juin dernier, ainsi conçu :

« Art. 5. — Le propriétaire d'un immeuble loué, qui, par l'effet des décrets moratoires rendus en matière de loyers, est temporairement privé de tout ou partie revenus de l'immeuble, a le droit, sur sa demande et en fournissant les justifications nécessaires, d'obtenir une suspension du paiement de ses impôts proportionnelle à la perte temporaire de revenu qu'il a subie.

« Cette suspension de paiement portera sur les contributions foncières et des portes et fenêtres, principal et centimes additionnels départementaux et communaux compris, et sur les taxes assimilées afférentes à l'immeuble loué.

« Le propriétaire qui aura consenti des réductions ou exonérations amiables de loyer bénéficiera d'une remise d'impôt dans les limites et conditions prévues ci-dessus pour les suspensions de paiement. Il produira à l'appui de sa demande en remise ou en modération une déclaration dûment signée et certifiée sincère tant par lui que par son locataire, du montant du loyer auquel il aurait eu droit, de la quotité de la réduction consentie et de la période à laquelle elle s'applique.

« En cas de fausse déclaration ou certification, l'article 405 du Code pénal est applicable. En cas de condamnation, l'article 463 est également applicable. »

Pour obtenir la suspension de paiement d'impôt, les propriétaires intéressés doivent adresser au Préfet une demande accompagnée des justifications et renseignements permettant d'en apprécier le bien fondé ; ils doivent indiquer notamment :

1°) La situation de l'immeuble loué et le montant total des loyers qu'il comporte normalement ;

2°) Les noms des locataires n'ayant pas acquitté leur loyer en totalité ou en partie en vertu des décrets moratoires avec l'indication détaillée, pour chaque locataire, des motifs en raison desquels celui-ci a été fondé à se prévaloir des dispositions des décrets dont il s'agit (locataires présents sous les drapeaux ou patentés, loyers inférieurs à 300 fr., etc...) ;

3°) L'indication, par locataire, du montant du loyer qu'il aurait dû acquitter annuellement et du montant, pour chaque année, des termes demeurés impayés.

A l'égard des patentés, le réclamant devra fournir, soit des lettres du Greffier de la Justice de paix l'avisant des déclarations du locataire relatives à la prorogation des loyers, soit une attestation dûment signée par le propriétaire et constatant le chiffre des loyers dont le paiement a été différé.

En ce qui concerne les réductions ou exonérations amiables de loyers donnant droit à une remise d'impôt, il faut que la réduction résulte d'une transaction amiable entre le locataire et le bailleur et non, par exemple, du renouvellement, depuis la guerre, d'un bail à des conditions moins avantageuses pour le propriétaire que précédemment.

Pour ces demandes en remise ou modération, le réclamant doit aussi faire connaître la situation de l'immeuble loué et le montant total des loyers qu'il comporte et il doit produire, en outre, une déclaration dûment signée et certifiée sincère, tant par lui que par son locataire, du montant du loyer auquel il aurait eu droit, de la quotité de la réduction consentie et de la période à laquelle elle s'applique.

Les dispositions contenues dans l'article 5 de la loi du 29 Juin 1917 étant applicables immédiatement, les intéressés peuvent réclamer, dès à présent, les suspensions de paiement et les remises d'impôt auxquelles ils peuvent prétendre, les premières en raison des pertes temporaires de revenu subies depuis 1914 par suite des décrets moratoires, les secondes en raison des réductions ou exonérations amiables de loyers consenties depuis le début de la guerre.

Pau, le 17 novembre 1917.

Le Maire : **A. de Lassence.**

CARTES DE PAIN
Avis au Public

Le Syndicat de la boulangerie invite les consommateurs à déposer leur carte de pain chez leur fournisseur le plus tôt possible.

Le Syndicat.

CHIENS DE GUERRE

Hier, vendredi, M. Pierre Poey, délégué de M. le Préfet, procédait à un nouvel envoi de chiens pour le front.

Voici la liste des généreux donateurs : Mme Vve Cauhapé, 11, rue Ste-Barbe, à Oloron ; Mlle Marcelle Coustère, 42, rue Michel Houneau, à Pau ; M. Chigé, propriétaire au Haut de Gan ; M. Hilhou, propriétaire à Billère ; M. Dufau, propriétaire à Mazères ; M. Caheure dit Cambot, à Bizanos ; Mme Pellew, château Belle-Vue, Jurançon.

ACCIDENT MORTEL

Aujourd'hui, vers midi, M. de Cluny, habitant 5, rue Porteneuve, traversait l'avenue Thiers, devant la maison Bergès frères, lorsqu'il a été happé par une ambulance et jeté à terre. La mort fut instantanée. L'ambulance transporta le corps à l'hôpital.

M. de Cluny était âgé de 70 ans environ. Une enquête est ouverte.

PHARMACIES OUVERTES LE 18 NOVEMBRE

Cazaux, rue Porteneuve, 33.
Lurguie, rue Montpensier, 26.
Maurin, rue Bordenave d'Abère, 2.

TOUJOURS DU NOUVEAU

Les chapeaux de la maison **Marthe Pasquet, 36, rue du Lycée, Pau**, sont étudiés pour coiffer la femme élégante, outre qu'ils ne sont jamais répétés et constamment renouvelés, ils sont l'expression même de la mode au jour le jour. (4486)

SOCIETE GENERALE

Réouverture bi-mensuelle du Bureau de Nay, les mardis jours de grand marché. **Paiement de tous coupons, ordres de bourse, souscription à tous emprunts, Toutes opérations de Banque.**

La caisse sera ouverte au public de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 heures. (4406)

LE BON SENS

Par ces temps de combustibles rares, l'idéal est d'employer la marmite norvégienne « **J'offre mieux** » qu'on trouve chez MM. DUPOUTS et LAPORTE, rue Préfecture, ou GARDÈRES, rue Nouvelle-Halle, tous deux quincailliers bien connus, à 35 francs.

« J'offre mieux » est bien nommée, car avec cet appareil, toutes les marmites, pots ou casseroles peuvent servir à économiser les trois-quarts du chauffage dépensé pour la cuisine.

C'est le type pratique, établi avec l'expérience acquise après emploi de nombreux appareils destinés au même but.

ALIMENTATION TRADITIONNELLE

La guerre a transformé bon nombre de nos habitudes. Le pot au feu est devenu une extravagance. Nous devons chercher l'économie qui se trouve dans les moyens offerts par la science. Nous n'avons rien de mieux que le « POTEUF », extrait de viande assaisonnée de légumes frais, de fabrication française, né depuis la guerre et reconnu comme supérieur à tous les produits similaires. Et « POTEUF » est meilleur marché. 0 fr. 10 par portion qu'on trouvera sûrement délicieuse.

Le succès de cette préparation dépasse les espérances les plus optimistes et à Pau elle trouvera sûrement son emploi, très économique, si on songe au prix de la viande.

VOICI LES ENGELURES

N'oubliez pas combien elles sont désagréables et douloureuses et que le **Bain de Pieds Japonais** protège les pieds de cette peste que sont les engelures, à la condition toutefois de ne pas s'en servir quand elles sont ulcérées.

« Prévenir c'est guérir ». 0 fr. 40 le paquet, franco poste 0 fr. 50. Pharmacies COSTEDOAT, DENOIX, rue Préfecture, MARIANNE, rue Serviez.

BOULANGERIE COOPERATIVE DE LESCAR
Communiqué

Une Assemblée extraordinaire comprenant tous les Membres sans exception (producteurs et consommateurs, sociétaires ou adhérents) aura lieu à la Mairie de Lescar, le dimanche, 18 novembre courant, à une heure de l'après-midi.

Ordre du jour : Réquisition et moyens d'assurer l'alimentation.

Cet avis servira de convocation. Prière d'y assister.

Le Conseil d'Administration.

(4414)

AVIS

Par suite de la pénurie des bouteilles vides les **Sociétés d'eaux minérales** invitent MM. les marchands d'eaux minérales et pharmaciens à prévenir leur nombreuse clientèle de Pau, qu'à partir du lundi 19 novembre courant, les verres à eaux minérales seront consignés 0.10 et repris à 0.15, **les prix de vente actuels restant les mêmes.**

Ne seront pas comprises dans cette mesure les bouteilles à eaux sulfureuses ou purgatives.

Il ne sera délivré de bouteilles pleines eaux minérales que contre échange de vides. (4462)

C'EST LE TEMPS

d'économiser le cirage. Avez-vous essayé la marque **La Paysanne**, cire molle en noir ou jaune pour chaussures de ces couleurs.

C'est l'invention qui fera son chemin, car elle répond au désir des dames.

Imaginez une petite boîte en papier parchemin imperméable et du cirage dans cette boîte.

Faites un trou sur un des petits côtés, pressez sur la boîte et un filet de cire de Madagascar assouplissante et conservatrice des cuirs, se présente doucement et proprement, à mettre sur la chaussure.

On en trouve à 10, 20, 40 centimes, chez les épiciers. Essayez, vous serez satisfaits. (4425)

LIGUE FRANÇAISE D'EDUCATION PHYSIQUE

Préparation militaire. — Dimanche 18 novembre, réunion champ des jeux de la Ligue à Jurançon, à 8 heures.

FOOTBALL ASSOCIATION
Championnat de l'Union Pyrénéenne
Arin Sporting-Club Luzien (1) contre Bourbaki (1)

Dimanche, à 2 h. ½, sur le terrain de l'Association Bourbaki (chemin Tourasse, tram de la route de Bordeaux, premier arrêt après le Boulevard), grand match d'Association. Les Luziens nous arrivent précédés d'une très grosse réputation. Ils l'ont d'ailleurs justifiée. A maintes reprises, ils ont tenu en échec les meilleures équipes d'Espagne. Champion de l'U. P. depuis plusieurs années l'A. S. C. pouvait prétendre au championnat de France de la F. G. S. P. F. ; il avait de sérieuses chances ; mais il fut dans l'impossibilité d'accomplir tous les déplacements.

Cette année, le team n'est pas moins redoutable. La ligne d'avants est la même, très rapide, d'une dextérité extraordinaire et d'une cohésion parfaite ; les demis très expérimentés, servent à propos les avants ; les arrières sont la ligne la moins bonne, mais le goal est de tout repos et ne laisse rien passer.

Bourbaki a montré sa valeur par ses matches précédents. Elle semble d'à-peu près égale force que son adversaire, l'une et l'autre équipe ayant battu les Goélands de Biarritz, champions de la Côte d'Argent, à égalité de points. Par des attaques rapides, bien coordonnées, les Palois, profitant du point faible de l'équipe adverse, pourront franchir la ligne arrière et marquer.

Le match compte pour le championnat de l'Union Pyrénéenne.

Prix des places : 0 fr. 50. Coup d'envoi à 2 heures ½.

Voici la composition du team palois : Goal, Lille ; Arrières : Iriondo, Cazaux ; Demis : Carrère, Vigié, Prat ; Avants : Josué (cap.), Labenne, Ransy, Garat, Turon. — Remplaçant : Ticoulat.

—o—

Association Bourbaki (2) contre Arin Sporting-Club Luzien (2)

L'équipe 2e de Bourbaki, champion de l'Union Pyrénéenne, se rendra à Saint-Jean-de-Luz, et rencontrera l'équipe correspondante de l'A. S. C. en match de championnat.

—o—

Bourbaki (3) contre l'Union Idronnaise, à Idron.

— o —

Championnat du Béarn

La Vaillante de Gelos contre l'Avenir Jurançonnade, à Gelos.

TOURNEE DES GRANDS FILMS

Retour de Suzanne Grandais, dans la fine comédie : « Oh ! ce baiser ! ». L'artiste américaine Bessie Barriscale dans l' « Outrage », qui connut une grande vogue à Paris, tel est le programme de la prochaine Tournée des Grands Films, mardi 20 courant, en matinée et soirée, mercredi 21, en soirée, au Cinéma Palace.

Ajoutons qu'à la demande des habitués de ces séances hors programme la Direction a obtenu que soit ajouté à cet important spectacle un de ces comiques excentriques américains qui font la joie des spectateurs des mardi et mercredi et déchaînent dans la salle le fou rire au début de chaque séance. — (Communiqué.)

« REUNION D'ART »

Mme Germaine Boularé, qui doit prêter son précieux concours à la « Réunion d'Art », donnée par l'Institut Alonso, dans la Salle Pétron et Ransy, le dimanche 25 novembre, est une cantatrice de tout premier ordre. Ses succès ne se comptent plus à Bordeaux où son talent s'est affirmé avec une réelle maîtrise, Mme Boularé trouvera auprès de notre public, si finement artiste, l'accueil que méritent ses brillantes qualités.

Au cours de cette belle séance, outre une Causerie sur Grieg et l'exécution des chefs-d'œuvre du maître, on aura le vif plaisir d'entendre des mélodies du jeune et si apprécié compositeur René Chauvet et du maître Alonso dont la plume féconde a écrit tant de pages admirables.

Abonnements : 10 fr. réservées ; 5 fr. autres places donnant droit aux six réunions d'Art.

Entrée à chaque séance : 3 francs

Se hâter de s'inscrire chez Pétron et Ransy.

OBJETS TROUVES
Déclarés au Commissariat Central

Bœuf, par M. Bonnecaze, rue de Liège. Chapeau d'essieu (déposé).

Portemonnaie, par M. Camou, 15, rue Bernadotte.

Parapluie, par M. Labedale, à l' « Indépendant ».

Fourrure, par M. Cazenave, 21, rue Marca.

Couverture de voyage, par M. Laborde, 3, rue Mulot.

Pochette soie, par M. Hittos, 70, rue Carnot.

Tour de cou, par M. Haur, 3, rue Jean-Réveil.

Chaîne argent, par M. Leme, 7, rue d'Orléans.

Broche or, par M. Arru, 16, passage Lavigne.

Médaille or, par M. Pelanne, 4, rue Laclède.

Billet de banque, par M. Delatour, cordonnier, Sept-Cantons.

Nouveautés en **épingles à chapeaux**, chez **LENNUYEUX**, 15, rue Serviez.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Marie-Jeanne-Eugénie fille de Paul Gassiot, restaurateur, et de Jeanne Somps, ménagère à Pau.

DÉCÈS

Paul-Isaac Marrimpouey, s. p., né à Pontacq, 87 ans.

LEMBEYE

A l'ordre du jour. — M. Henri de Tournemire, titulaire de la Croix de guerre avec palme, l'aîné de quatre frères sous les drapeaux, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur avec la belle citation suivante :

De Tournemire (Henri), sous-lieutenant à titre temporaire (active) au 88e régiment d'artillerie lourde :

« Officier d'une valeur remarquable ayant donné de nombreux exemples d'un moral des plus élevés. Blessé grièvement le 17 septembre 1914 et réformé n° 1 à la suite de ses blessures, a refusé sa réforme et a repris du service immédiatement.

« En septembre 1916, chef d'un poste d'observation non protégé et établi sur un arbre, s'est attiré l'admiration de tous en faisant fonctionner son poste sous des bombardements fréquents de 21 centimètres, payant nuit et jour de sa personne et maintenant le moral de son personnel par le superbe exemple d'énergie qu'il donnait ; continue à être un modèle de bravoure et d'abnégation. »

Ce vaillant officier est né à Lembeye où sa famille habita il y a une vingtaine d'années.

OLORON

Audience correctionnelle. — Eugénie Tressens, épouse Carrère, d'Orin, pour vente de maïs, et Marquis, nég. à Oloron, pour achat de la même céréale au-dessus de la taxe, s'entendent condamner à 16 fr. d'amende et aux dépens.

Vol. — Bernos J.-B., 66 ans, cultivateur à Bielle, pour vol de nèfles à Castets, 3 mois de prison.

BAYONNE

Arrestation pour vol. — La nommée Peletéguy a été arrêtée pour vol de 8 poules et de 12 litres de maïs au préjudice de M. Dubourdieu à St-Etienne.

BIDACHE

Un vétéran qui meurt. — C'est Bagieu Arnaud, dit « Yan de Came », qui vient de mourir à l'âge de 88 ans. Arnaud Bagieu avait fait la campagne de Crimée et mérité la médaille militaire à la prise de la tour Malakoff. Conseiller municipal pendant plus de 50 ans, Bagieu Arnaud a toujours été un homme de bien, de bon conseil, serviable, aimé, estimé de tous ses concitoyens.

A ses deux fils, notamment à son aîné, Jean-Baptiste Bagieu, nous offrons l'expression de nos condoléances émues.

Réclamation. — On annonce que le service régulier entre Bidache et Bayonne, interrompu depuis 7 mois, ne sera pas repris.

C'est très fâcheux pour Bidache, qui sera plus isolé que jamais, au détriment du commerce et des voyageurs. Aussi, espérons-nous que ceux qui ont charge des intérêts de la région, voudront bien faire une suprême tentative auprès de qui de droit pour que le bateau reste à Bidache et reprenne ses voyages.

SAINT-PIERRE-D'IRUBE

Le feu. — Dans la nuit de samedi, un violent incendie a détruit deux bâtiments contigus appartenant à MM. Honoré Jean et Charles Curutchet.

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

EN BÉARN ET PAYS BASQUE

HÉLAS, ENCCRE LE CHARBON !

Cette question redevient brûlante avec le froid, soit dit sans ironie.

Le nombre des foyers domestiques manquant de charbon d'une façon complète est considérable.

On ne voit que trop l'incohérence qui préside à la distribution des charbons en France ; les arrivages devenant insignifiants au moment où les besoins sont les plus importants.

Antérieurement au 1er novembre, M. le Préfet avait donné des instructions pour que cent tonnes d'anthracite et cent tonnes de tout venant Cardiff soient livrées du dépôt de prévoyance existant à la gare.

Brusquement cet ordre fut rapporté et le gardien informé qu'il fallait cesser les livraisons.

Pourquoi ces contre-ordres ?

Les promesses faites par l'Association de Consommateurs à ses membres deviennent par le fait illusoires et l'effet sur le public est déplorable.

Quand un groupement de chefs de famille comprend 2.000 membres, comme c'est le cas à l'Association de Consommateurs, il n'est plus permis à l'autorité qui a donné un ordre de distribution d'un produit sous contrôle de cette autorité, de revenir sur sa décision et de mettre l'administration du groupement dans une situation fausse.

C'est pourquoi nous sommes amenés aujourd'hui à demander à qui appartient le charbon existant à concurrence de 1700 tonnes, nous affirme-t-on, au dépôt de prévoyance préfectoral ?

Est-ce à l'administration préfectorale ?

Celle-ci l'a-t-elle payé avec des deniers publics ?

Dans l'affirmative, pourquoi ne pas mettre ces charbons en distribution, afin de calmer l'opinion publique ?

Avec la répartition déjà faite, il y aurait là de quoi satisfaire toutes les demandes.

Si au contraire ce dépôt est propriété privée, qu'on le dise, et surtout qu'on le réquisitionne pour que distribution en soit faite au plus tôt.

Nous aurions été en entretenir M. le Préfet, car depuis quelques semaines notre administrateur préfectoral, auquel nous avons soumis diverses questions d'intérêt public, nous avait fait l'honneur de s'y attacher et de les solutionner dans le sens du bien public, comme nous le lui demandions, et pour cela son départ nous est sensible.

Nous ne doutons pas que son successeur mis au courant des faits, ne continue l'œuvre d'organisation rationnelle des combustibles dans le département et qu'en conséquence les 1.700 tonnes de charbon en dépôt près de la gare, entrent en répartition prochaine pour le plus grand bien des populations souffrant du froid précoce de cette fin d'automne.

Le Vin

Nous annoncions samedi que cette question était à la veille de recevoir une solution pratique en raison des assurances données par M. le Préfet à l'Association de Consommateurs par l'arrivage à Pau de vins d'Espagne, importés par une maison de Bayonne.

Comme l'Association de Consommateurs n'a qu'un but, celui d'aider la consommation sans porter atteinte aux commerçants auxquels elle demande uniquement de se tenir dans des limites de bénéfices raisonnables, acceptés par eux comme rémunérateurs et jugés par elle équitables, il va de soi que l'Association a fait part au Syndicat des Vins des facilités d'approvisionnement qu'elle avait obtenues.

Mieux encore, l'Association a offert de faciliter un arrangement qui accommoderait les intérêts des courtiers en vins, des marchands en gros et des détaillants de vins, mais qui ne tiendrait qu'à la condition que le vin ne soit pas vendu au détail plus d'un franc le litre.

A cette proposition si équitable acceptée par la plupart de nos négociants béarnais, certains marchands d'un département voisin ont fait une vive opposition, réclamant la liberté du commerce d'importation pour tous, et déclarant que rien d'autre ne leur donnerait satisfaction.

La question en est là, mais ne tardera pas à être solutionnée.

—« O »—

Le Sucre

Le sucre lui aussi fait jeter les hauts cris. On n'en trouve nulle part et le nombre des coupons d'octobre qui n'ont pu être échangés contre le précieux édulcorant couvrirait le parc Beaumont, nous dit-on !

Il faut entendre les plaintes des mères éplorées, de ceux et celles dont les vieux parents malades ne peuvent prendre d'autre nourriture que des tisanes, du lait ou des plats sucrés.

Comme toujours, dans l'état de surexcitation nerveuse où chacun se trouve, les suppositions, voire même les affirmations vont leur train.

Certains prétendent que des stocks existent en ville et d'aucuns affirment avoir obtenu du sucre en le payant un prix plus élevé que celui de la taxe.

Il ne nous est pas permis d'ajouter foi à des dires de ce genre, car nous ne pouvons pas croire que des gens s'exposent aux peines sévères qui frappent aujourd'hui la spéculation.

Un des grands marchands de charbon de Paris vient d'être condamné à 4 mois de prison et 5000 francs d'amende pour avoir enfreint la taxe.

Deux autres marchands se sont vu appliquer 15 jours de prison et 2000 francs d'amende pour la vente d'une faible quantité de combustible au-dessus de la taxe.

Avis aux commerçants de sucre qui seraient tentés de tomber dans ces errements.

—« O »—

Le LAIT

L'Association de Consommateurs Pau-Béarn nous prie de remercier publiquement les âmes charitables qui, répondant au désir exprimé par M. le Maire de Pau, lui ont fait avoir quelque peu de lait pour les besoins des petits enfants et des malades.

La quantité n'a pas été grande jusqu'à présent. Néanmoins l'Association a pu distribuer depuis quelques jours le lait qu'on lui avait demandé et c'est plaisir de voir se retirer avec le petit approvisionnement reçu, les mamans heureuses de savoir leurs bébés à l'abri d'une privation absolue.

Disons que les crémiers de Pau, nommément MM. Albert Menjou, Gassion, Guillemin, Cibers, Lacoume et Lamarque se sont réunis à l'Association de Consommateurs Pau-Béarn pour étudier la question du lait et faciliter l'approvisionnement de la population paloise en cet aliment.

Nous les félicitons bien sincèrement et nous espérons avoir à annoncer d'heureuses solutions pour tous.

—« O »—

Les vendeurs de bois

Un groupe de vendeurs de bois du Bernet à Jurançon, nous demande de déclarer qu'il y a d'honnêtes gens parmi les marchands de bois.

Nous n'en avons jamais douté un seul instant et quand notre correspondant a lu nos écrits « un doute planant sur l'ensemble des vendeurs de bois » c'est qu'il n'avait pas mis ses lunettes, sans doute, car nous n'avons incriminé personne, d'abord, et si nous généralisons, les honnêtes gens ne se reconnaissent jamais quand on parle de fripons.

—« O »—

La viande deporc

Cette viande est inaccessible aux cours actuels.

Un de nos correspondants nous adresse sur la question des prix du porc poids vif et poids vendu à l'étal, une étude intéressante, que nous serions heureux de comparer avec l'appréciation d'autres compétences en la matière. Ceux de nos lecteurs qui connaissent cette question voudraient-ils nous communiquer leurs idées ?

—« O »—

Les Allumettes et le Tabac

Encore une organisation d'Etat qui n'est pas à la hauteur des circonstances.

La régie des allumettes et des tabacs se montre actuellement sous le plus vilain jour qu'on puisse imaginer.

Les plaintes sont générales et de deux ordres.

Elles émanent du public qui ne trouve des allumettes nulle part et qui, bien qu'ayant renoncé au choix du tabac dont il a besoin, n'en trouve plus d'aucune sorte chez bon nombre de marchands de Pau.

De l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, il appert que l'approvisionnement des entrepôts dépend de l'intelligente initiative de ceux qui en ont la charge.

Nous n'insisterons pas — que les intéressés tirent les conclusions qui leur conviendront, mais qu'ils tiennent bien compte que l'opinion publique leur est nettement défavorable et demande à la régie une organisation ayant au moins l'apparence de valoir ce nom.

S'il n'y a pas de chefs dans cette administration pour apprécier la valeur de sous-ordres à leurs mérites, qu'on trouve des chefs et des sous-ordres. Voilà ce que l'opinion générale déclare et demande, en attendant qu'elle l'exige.

D'autre part, les marchands de tabac sont unanimes à se plaindre de la désinvolture avec laquelle ils sont traités. Ils doivent se présenter deux jours par semaine à la distribution, le jeudi et le samedi, de 14 à 18 heures.

Ils sont au nombre de 33 et c'est à chaque distribution que certains d'entre eux attendent 2 à 3 heures chez M. l'entreposeur pour recevoir 8 kilos de tabac et 2 hectos de cigarettes par semaine !

C'est d'un grotesque à faire pleurer.

J. A. M.

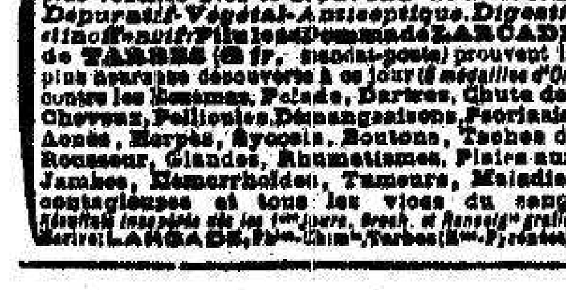

rapides et radicales obtenues dans les cas les plus rebelles avec le Nouveau Traitement Dépuratif-Végétal-Antiseptique. Digestif ... de TARBES ... prouvent la plus heureuse découverte à ce jour (6 médailles d'Or) contre les Eczémas, Pelade, Dartres, Chute des Cheveux, Pellicules, Démangeaisons, Psoriasis, Acnés, Herpès, Sycosis, Boutons, Taches de Rousseur, Glandes, Rhumatismes, Plaies aux Jambes, Hémorroïdes, Tumeurs, Maladies contagieuses et tous les vices du sang. ... LARCADE, ... Tarbes (Hautes-Pyrénées).

Nos Marchés

OLORON.

Marché du 16 novembre :

Poules, de 9 à 11 fr. ; Poulets, de 6 à 8 fr. ; Canards, de 11 à 14 fr. ; Palombes, 4 fr. ; Bizets, 2.50, le tout, la paire. Œufs, 4 fr. la douzaine. Porcs gras, de 3 à 3.25 le kilo.

LOCATION D'AUTOMOBILES Prix modérés. J. Coupin, 14, rue Pomone, Oloron (4078)

MESSE DE HUITAINE

Mme Vve A. Labrit, Mlle Marie Labrit, M. et Mme Cyprien Labrit et leur fille, M. et Mme Pierre Pue et leurs enfants, M. François Labrit et sa famille, MM. Jean Mourtérou, Hourcarie, Pucheu, Vaché, Hourcau, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister à la messe de huitaine qui sera célébrée le lundi 19 novembre, en l'église St-Jacques, à 10 heures, pour le repos de l'âme de

Monsieur Alexandre LABRIT

ENTREPRENEUR

REMERCIEMENTS

Madame Isaac Marrimpouey, Mlle Marie Marrimpouey, M. et Mme Vincent Marrimpouey et leurs enfants, M. et Mme Charles Marrimpouey et leurs enfants, M. et Mme Jean Marrimpouey, M. et Mme Joseph Marrimpouey, M. et Mme Eugène Marrimpouey et leurs enfants, M. Joseph Méthol et son fils, les familles Marrimpouey, Bailly et Lazorthes remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Isaac MARRIMPOUEY

REMERCIEMENTS

Le Lieutenant et Mme Raymond Sarthou et leurs enfants, M. et Mme Edouard Cazaux, Mme Eugène Gardères, M. et Mme Adolphe Cazaux D'Omengieux et leur fille, M. et Mme Gaston Cazaux et leurs filles, M. et Mme Joseph Cazaux et leur fille, M. et Mme Raymond Cazaux, M. Paul Gardères, M. et Mme Delpey et leurs enfants, Mlles Thérèse et Jeanne Gardères remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Veuve SARTHOU

REMERCIEMENTS

M. Henri Brun remercié bien sincèrement les personnes qui lui ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Veuve GUIRAUD

sa mère,

ainsi que toutes celles qui lui ont témoigné des marques de sympathie.

VOULEZ-VOUS AVOIR DES

COURONNES

d'un goût parfait, Genre Artistique
A DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
ACHETEZ-LES DIRECTEMENT A LA
FABRIQUE Donneaud-Bernard
45, Rue de la Préfecture à Pau
MEDAILLE D'OR Paris 1892 — GRAND PRIX Marseille 1898

Gde PHARMACIE FOURIÉ
4, Place Gramont, 4 — PAU Tél.
STOCK IMPORTANT — PRIX MODÉRÉS
Hausses bien inférieures à celles que nous subissons

Arthritiques
DIABÉTIQUES - HÉPATIQUES
VICHY CÉLESTINS
Élimine l'Acide urique.

FOURRURES
Maison Jean HOO (d'Arudy)
Confections, réparations et transformation en tous genres. Magasin de vente ouvert le lundi toute la journée, jeudi et samedi après-midi seulement, à Pau, rue des Arts, 2, au lieu de 1, rue Gambetta.

ROSELILY
du Docteur CHALK
Poudre de Riz LIQUIDE
Fait Disparaître Les RIDES
avec la même facilité que la gomme efface un trait de crayon.
Flaconsà 4 fr. et 6 fr. Labor. DETCHEPARE, à Biarritz.
VENTE dans toutes Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

CHEVEUX Rep. nuance gar. en 80 jours pves à l'appui, ess. 6 fr. 50. Nettier, horlogerie, 14, rue Taylor, Pau.
CILS, SOURCILS repoussés, embellis en 10 jours. 2 fr. 25, franco. Nettier, Horlogerie, 14, rue Taylor, Pau.

Envoyez aux soldats du front et aux prisonniers en Allemagne des **PETITS PALOIS et des PAU-CAKES** gâteaux fins se conservent frais plus d'un mois, spécialité de la Pâtisserie Lourau, Pau, 32, rue Serviez.
La maison se charge des envois, même en Allemagne.

Mlle L. JAMIN, cours et leçons de dessin et de peinture, 21, rue Serviez.
Rentrée : 1er octobre.

LEÇONS de dessin, aquarelles, peinture méthode rapide, prix réduit, enseignement des Beaux-Arts,
Mademoiselle MÉSANGE
artiste peintre, sociétaire des artistes français, officier d'instruction publique, médailles à Paris, professeur diplômé.
S'adresser le matin nº 11, Impasse Bonado, Pau. (4062)

Asthme Poudre Cigarettes
Echon OPPRESSIONS
**, Boult St-Martin, Paris. D'CLERY

MAISON TOUZIS
4, rue Gassion
— OUVERTURE —
Grand choix de lingerie. Spécialité fichus Marie-Antoinette. Lainages toutes teintes. Prix très modérés.

Demandez MONTRES
BIJOUX et ORFÈVRERIE
à G. TRIBAUDEAU Fabt à BESANÇON
Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

Cours de Dessin et de Peinture
CLASSIQUE ET MODERNE
PORTRAITS ET PAYSAGES
Histoire d'Art, Perspective,
Anatomie plastique
Dessin géométrique et industriel
Enseignement spécial pour les enfants
PROFESSEUR ARTISTE - PEINTRE
DU SALON DE PARIS
COURS DE LANGUE RUSSE
russo-français, franco-russe
Méthode spéciale simple et rapide
En six mois : conversation, traduction, correspondance commerciale.
Voir ou écrire { 27, rue Gassies, 27. de 2 h. à 5 h. du soir,
M. PICK, au Lycée de Pau.

GRANDS MAGASINS D'AMEUBLEMENTS
12, Rue de la Fontaine, PAU
ACHAT DE MEUBLES AU COMPTANT
☞ S'Y ADRESSER.

SAVON DE MÉNAGE (Marque Déposée)
LIVRAISON IMMÉDIATE
La caisse de 50 kil. 145 fr. ; 100 kil. 280 fr.
Postal d'essai, 10 kil. 30 fr.
G. EDOUARD, 5, square Delambre, PARIS
Tous envois contre remboursement

UN EXCELLENT FRUIT très nourrissant d'ailleurs, nous est offert sous la forme de DATTES de qualité extra de TUNIS au prix de 13 fr. par postal de 5 kil. et 24 fr. par postal de 10 k franco domicile. Envoi contre mandat-poste ou remboursement par Victor Samama, 79, avenue de Paris, Tunis. (4484)

SAVON ménage carton 10 kil. brut, extra : 28 fr. ; silicaté : 25 fr. fco vot. gare, mand. d'av. Ech. 0 fr. 50. A. Roman, Ch. Chartreux, 67, Marseille. (4187)

SAVON DE MENAGE SUPERIEUR Silicaté, garanti ne brûlant pas. Caissette dix kilogs contre mandat poste de 23 fr.50. Léon Honnorat, rue Saint-François de Paule, 11, Marseille. (4272)

SAVON DE MENAGE garanti. Expédit. immédiates contre remb. 100 kil., 275 fr. ; 50 kil. 140 fr. Postal d'essai : 10 kil. 29 fr. 50. Savons autres qualités. S'adr. Antoine Emeric, industriel, Miramas. Demande des représentants. (4360)

HUILE D'OLIVE extra raffinée, colis 10 kil., 40 fr. d'avance; 41 fr. contre remb. franco domicile. J. Hagège et frères, 8, rue des Tanneurs, Tunis. (4434)

MAISON BLANC FRERES, rue Saint-Louis. On demande jeune homme pour courses, apprentis commis, et une vendeuse connaissant la lingerie. (4480)

ON DEMANDE bonne sérieuse sachant faire cuisine. (4477)

A LOUER petit appartement, une ou 2 chambres meublées, 12, rue Porteneuve. (4493)

HUILES-SAVON. On demande représ. sérieux. Fortes remises. Boncour-Aubert, à Salon (B.-du-Rh.). (4330)

TISSUS très chics dames et messieurs. Crêpe de Chine p. blouses et robes. Chalet St-Pierre, 11, Boulevard d'Alsace, Pau.

OCCASIONS : 11 m. tapis laine pour escalier, larg. 65 c/m. Poêle au bois, faïence blanche, état neuf. Adres. Journal. (4460)

SUIS ACHETEUR TOUTES QUANTITES PLANCHES, MADRIERS grumes, hêtre, chêne, pin, noyer. Offres et prix à Evain, 39, cours Tourny, Bordeaux. (4445)

AVIS AUX AGRICULTEURS. On offre gratuitement un excellent engrais. S'adr. à la Tannerie de Gelos. (4496)

ON DEMANDE un homme valide pour faire courses et garder les bureaux la nuit à la Sous-Intendance militaire de Pau. L'emploi peut être tenu par un mutilé de la guerre. Se présenter à la Sous-Intendance. (4452)

ON DEMANDE un jeune aide-comptable S'adresser Bureau Journal. (4465)

ON DEMANDE petite ouvrière et apprentie couturière. S'adresser au 1er étage 27, Place de la République. (4481)

ON DEMANDE à acheter portefeuille d'Assurance. S'adr. Agence Immobilière, 6, rue Adoue, 6. (4468)

ON DEMANDE jeune fille pouvant donner répétitions (classe et musique) à jeunes enfants, tous les jours de 5 h. à 6 h. ½. Ecrire B., 40, Journal. (4479)

ON DEMANDE un plongeur ou une femme pour la vaisselle. Adr. Journal. (4476)

A LOUER jolie chambre meublée pour employée, ouvrière, etc. S'adresser, 12, rue des Cordeliers, 2e étage. (4489)

A VENDRE très bon chien de garde. S'adresser à Bordes, chez Mme Lassus-Lacaze. (448)

M. Charles LAPORTE, menuisier-ébéniste, 15, rue Devéria, libéré du service militaire, informe le public qu'il se tient à sa disposition pour tous travaux. (4490)

FOURRURES Spécialité en renards. Mme Sirbain, 87, rue Castetnau. (4868)

ACHETERAIS à particulier à prix d'occasion mobilier salon, glaces, service vaisselle, verrerie. Adresse au Journal.

DAME prof., excel. réf., donne leçons franç., prépare enf. clas. lycée. Adresse au Journal. (4439)

SOMMES ACHETEURS, Voie, Wagonnets 0m60 Decauville et autres marq. Rails 20 à 50 kgr. au mèt. neufs et usagés. Faire offres Entreprises Réunies, 15, rue Tronchet, Paris. (4433)

MENAGE mari et femme connaissant l'agriculture et l'élevage, demande place ou emploi quelconque en ville ou à la campagne. Bonnes références. Adresse bureau du Journal. (4424)

REPARATION de machines à coudre ; remise en état de toutes vieilles machines. J. Coupin, 14, rue Pomone, Oloron. (4078)

ON ACHETERAIT petite voiture d'enfant Adresse Bureau Journal. (4463)

A VENDRE Propriété de rapport, à Anoye, canton de Lembeye (Basses-Pyrénées), superficie 74 hectares, vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, prairies irrigables, terres labourables, vignes, pâtures, bois, etc.
S'adresser pour visiter à M. Castagnet, maire de Baringue, et pour traiter, à Me Rigoulet, notaire à Pau. (4324)

A VENDRE salamandre état neuf. Adresse au Journal. (4470)

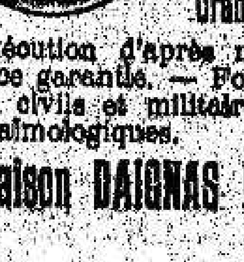
OPTIQUE MÉDICALE
Verres de tout 1er choix
Yeux Artificiels
Grand Choix en Collections
Exécution d'après nature. — Ressemblance garantie. — Fournisseur des Hôpitaux civils et militaires et des Cliniques ophtalmologiques.
Maison DAIGNAS 14, Rue Taylor, PAU

PAU **GALERIES MODERNES** PAU
Réclame du Lundi 19 Novembre 1917

- TAFFETAS changeant, nuances mode pour combinaisons, largeur 90 cm. Le mètre .... 10 »
- VELOURS anglais noir et marine pour robes et confections, largeur 55 cm. Le mètre .... 5 »
- BAS coton noir, maille unie ou cote 1/1 talons et semelles renforcés. La paire 2 75
- CACHE CORSET ou boléro, laine mixte manches longues, blanc et naturel. La pièce .... 4 »
- GANTS tricot laine bleu horizon pour hommes, article chaud et solide. La paire 2 50
- SUPPORTS chaussettes pour messieurs, grand choix de dispositions, très solides. La paire 1 40
- JARRETELLES pour dames, qualité supérieure, toutes nuances. La paire 2 50
- PAPETERIE « Gris opaque », 50 feuilles papier anglais batonné, 50 enveloppes teintées, opaque spécial. La papeterie .... 2 »
- PAPETERIE « Linon Capucine », 50 feuilles papier toile, blanc, azur, mauve, 50 enveloppes doublées « Discretia », toutes teintes. La boîte 2 75
- BLOCS télégrammes, 50 feuilles batonnées, papier velin extra. Le bloc 1 »
- ENVELOPPES bulles et bleutées format commercial, belle qualité. Le paquet 0 20
- SOUFFLET de cuisine, hêtre, peau basane naturelle, 16 cm. Le soufflet 2 25
- CHAUFFERETTES de poche « La Japonaise », recouverte velours. La chaufferette 0 75
- CHARBON pour chaufferette de poche « La Japonaise », en paquet. Le paquet 0 30
- CRUCHONS à eau chaude, grès blanc, contenance 1 litre. Le cruchon 0 75

TAILLEUR pour MESSIEURS - TAILLEUR pour DAMES

BAZARS LOUVRE ET PARISIEN T. TERRÉ
HENRI TERRÉ Successeur
RÉCLAME DU LUNDI 19 NOVEMBRE

- CORSETS très bon coutil écru, coupe nouvelle, avec jarretelles...... 9 45
- GILETS de flanelle pour hommes et dames, toutes tailles. Le gilet 2 95
- Séries de CASSEROLES émail supérieur, du 12 cm. au 28 cm. La série de 7 casseroles.. 25 »
- BAS coton noir garanti grand teint, semelles et talons renforcés. La paire 1 95
- JARRETELLES pour dames tissus élastique, bonne qualité. La paire.. 0 75
- VERRINE verre forme hexagone, pour lampes à essence, monture métal 0 55

STUDIO
Académie de Peinture et de Sculpture
TRAVAUX ARTISTIQUES
Cours dirigés par Mlles SALICETI
Lauréates de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris
Peinture à l'Huile — Modelage — Aquarelle — Pastel — Miniatures
Etude de Fleurs — Natures Mortes — Paysage — Portraits
CUIRS & MÉTAUX REPOUSSÉS. etc...,
COURS DE DESSIN & DE DÉCORATION
Préparation aux examens de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire
☞ S'adresser rue Jeanne d'Albret, nº 8 (Près l'Eglise St-Martin)

CHAPEAUX - FRIVOLITÉS
Mlle CAROLINE *engage toutes les élégantes à venir visiter ses Salons*
10, Rue Gambetta — PAU
dont l'ouverture aura lieu le
Jeudi 22 Novembre
Des prix excetionnels seront consentis pendant quelques jours.

VÊTEMENTS & ÉQUIPEMENTS MILITAIRES
Khaki Règlementaire de l'Armée Anglaise

MACINTOSHES & WATERPROOFED
GARMENTS
In stock ready for immediate wear
UNIFORMS
MADE TO MEASURE IN FOUR DAYS
BONNETTERIE en tous genres pour MILITAIRES
OLD ENGLAND
THE ONLY ENGLISH TAILORS & OUTFITTERS
IN PAU
PLACE ROYALE - PAU

AU COQ D'OR
EPICERIE FINE, 55, RUE DE LA PREFECTURE, 55, PAU
On y trouve les meilleurs produits.
Jamais plus cher qu'ailleurs, souvent meilleur marché.
EN RECLAME :
CACAO extra, au détail. Le kilo........ 2 »
VERMOUTH vieux (Belly). Le ½ litre...... 2 » Le litre...... 3 50
On donne les Timbres d'Escompte à tous les clients.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS !
l'emploi de la TEINTURE EXCEPTIONNELLE
Garantie inoffensive 6 fr. la boîte
En Vente chez JULES coiffeur. Coiffures pour Dames - Postiches - 28, rue Préfecture. Pau
Chez GOIG, 2, rue St-Louis

J'ACHÈTE TRÈS CHER ET AU COMPTANT DIAMANT BIJOUX
Montres Or, Débris d'Or, Argent et Platine
Aux Ateliers Réunis, 30, Rue Tran, 30
SEULE ADRESSE A PAU

MARBRERIE SCULPTURE DECORATION
Vve P. CAPDEVILLE & Fils
43, rue Bayard, 43
(près la porte du cimetière)
CHEMINÉES EN MARBRE
Riches et Ordinaires
CONSTRUCTION
DE CAVEAUX ET CHAPELLES
ATELIER DE MOULEUR-ORNEMANISTE
Staff — Carton-Pierre
CORNICHES ORNEES, MOULURES ORNEES POUR PLAFONDS ET MURS DESSUS DE PORTES, ROSACES, TUYAUX EN CIMENT COURBES POUR PUITS
Fabrique de Pierres creuses en ciment et sable

POUR PRÉSERVER VOS BRONCHES

Pour vous garantir ou pour vous guérir des rhumes, toux, bronchites, asthmes, catarrhes, grippes, prenez chaque jour du GOUDRON GUYOT.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et a fortiori de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le véritable **Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais, ainsi que l'adresse : **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron-Guyot : 2 francs le flacon.

Le traitement revient **à 10 centimes par jour** — et guérit.

P. S. — Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50.

La Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un flacon échantillon de **Capsules GUYOT**, à toute personne qui lui en fait la demande de la part du « Patriote des Pyrénées ».

GUÉRISON des MALADIES de l'ESTOMAC

Monsieur OLLIVIER,

J'ai reçu les trois flacons de votre **SPÉCIFIQUE ST-JEAN** et suis tout heureux de vous faire connaître que je suis tout simplement émerveillé du résultat obtenu.

Je digère à merveille. Je veux prendre encore quelques flacons. Veuillez m'en expédier six ; sous ce pli je vous en adresse le montant.

19 mars 1914.

Jules BONREPAUX.

Ax-les-Thermes (Ariège).

Marque déposée

GASTRITES - GASTRALGIES
PITUITES - GLAIRES
DYSPEPSIE - AIGREURS
Gonflements et Brûlures d'estomac
Vomissements nerveux de Grossesse
Mal de mer, Diarrhée par Atonie, etc.

GUÉRIS par le **Spécifique Saint-Jean**

BROCHURE EXPLICATIVE fournissant nombreuses Attestations. — **5** francs le flacon ; **5** fr. **60** *franco*.

Les 6 flacons pour une **CURE RADICALE** contre mandat-poste de **27** fr. **85**.

Adresse : Pharmacie OLLIVIER, Rochefort-sur-Mer.

Dépôts à Pau : Pharmacies DABAT, rue des Arts, 85, FOURIÉ, place Gramont, et toutes pharmacies.

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de couches, guérira sûrement, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération, rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

Exiger ce portrait

La Jouvence de l'Abbé Soury est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes en même temps qu'elle les cicatrise.

La Jouvence de l'Abbé Soury ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit **Varices, Phlébites, Hémorroïdes,** soit de l'**Estomac** ou des **Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements,** soit malades du **RETOUR D'AGE,** doit, sans tarder, employer en toute confiance la **Jouvence de l'Abbé Soury,** car elle guérit tous les jours des milliers de désespérées.

Le flacon : 4 fr. 25 dans toutes les Pharmacies ; 4 fr. 85 franco gare. Par 4 flacons, expédition franco gare contre mandat-poste 17 fr. adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER,** à **Rouen.**

Ajouter 0 fr. 60 par flacon pour l'impôt

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis). 440

UNE

PASTILLE VALDA

EN BOUCHE

C'EST LA PRÉSERVATION

des Maux de Gorge, Rhumes de Cerveau, Enrouements, Rhumes, Bronchites, etc.

C'EST LE SOULAGEMENT INSTANTANÉ

de l'Oppression, des Accès d'Asthme, etc.

C'EST LE BON REMÈDE POUR COMBATTRE

toutes les Maladies de la Poitrine.

RECOMMANDATION DE TOUTE IMPORTANCE :

DEMANDEZ, EXIGEZ

dans toutes les Pharmacies

LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA

vendues SEULEMENT en BOITES de 1 fr. 75 (impôt compris) portant le nom

VALDA

INSTRUMENTS DE PESAGE
D. JUIN & FILS
76, cours d'Alsace, Bordeaux
Chemins de fer portatifs. Vente et location
COFFRES-FORTS contre le VOL et le FEU

VENTE DE MEUBLES
d'Occasion et Neufs
Antiquités - Bibelots - Achat - Echange
OBJETS POUR CADEAUX
JULES COUX
42 et 44, Rue de la Préfecture, PAU
PRIX RÉDUITS

ACHAT & VENTE
de Bouteilles et Bonbonnes vides d'occasion toutes catégories
Mises de Vins en bouteilles
Location et vente de machines pour boucher les bouteilles.
Fabrique de bouchons en tous genres
ARTICLES DE CAVE
THÉVENIN Fils
10, rue Samonzet, PAU
Téléph. 3.37 — Téléph. 3.37

Ceux qui portent les **Montres de Précision Jean BENOIT Fils BESANÇON**

L'Élégante

trouve toujours dans le *superbe Album* de la maison **Jean BENOIT fils,** de Besançon, la montre de son goût, de l'article le plus simple au plus riche, du classique à la plus nouvelle fantaisie.

Les MONTRES-BRACELETS OUIR BRACELETS EXTENSIBLES

Jean BENOIT Fils

satisfont toujours la coquetterie et ils sont vendus directement aux prix de fabrique.

Modèle ci-contre bracelet extensible plaqué or. Mouvement haute précision garanti 10 ans, 10 rubis. 60 fr.

La même, Or massif..... 250 fr.

Jean BENOIT Fils

Manufacture Principale d'Horlogerie, à BESANÇON.

Joindre le montant à la commande, plus 0.50 pour port.
Envoi contre 0.25 du superbe Album illustré.

HERNIES

BAS à VARICES - CEINTURES

MAISON DAIGNAS

Fournisseur de l'Hôpital Civil et Militaire de Pau, de la Maternité, des Sociétés de Secours aux Blessés Militaires ; Fournisseur titulaire de Bureau de Bienfaisance, de l'Asile St-Luc, et de la Compagnie des Chemins de Fer du Midi.

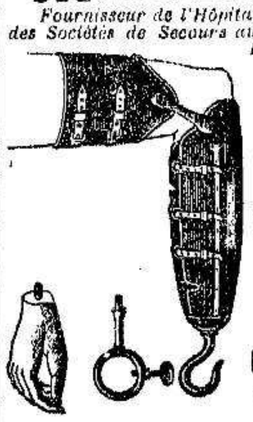

MAISON DE FABRICATION
PAU, 14, RUE TAYLOR
(Médaille d'Or. — Exposition Universelle de Paris)

BANDAGES — Application parfaite — Traitement des Hernies les plus rebelles

BAS A VARICES — Les mieux supportés — Les plus recommandés par le corps médical

BANDAGES sans ressort de jour et de nuit. BREVETÉ

Corsets Orthopédiques. - Bras et jambes artificiels
OPTIQUE MÉDICALE

Téléphone : 1.47 — PAU **14, Rue Taylor 14, PAU** — Téléphone : 1.47

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

ATELIERS SPECIAUX DE REPARATIONS

Garanties sur Facture - Prix de Fabrique

AUX OUVRIERS RÉUNIS

PAU — 23, Rue Carnot, 23 — PAU

Les seuls véritables fondés à Pau en 1906 ; ayant le personnel spécialement organisé et outillés pour exécuter pendant la guerre et dans les 24 heures, toutes réparations à des prix défiant toute concurrence.

Grands choix de Réveils.

Modèles assortis avec platines et ressorts en barillets de 6 fr. à 16 fr., se remontant à droite, à sonnerie répétition heures et demi de 18 à 50 fr. (avec écrin).

Montres tous genres, qualités réclame 5 francs à 7 fr., garanties, repassées et réglées ; avec bracelet cuir, acier depuis 1 fr. pour dames, en argent, depuis 10 fr.

Chronomètres Siesta les meilleurs, les moins chers. Orion Zénith. La maison répare, montres pendules de précision et compliquées ; achète or, argent, platine, diamants.

Verres de montres doubles à.....	0 10
Grands ressorts depuis.....	1 »
Nettoyage de montre.....	1 50
Nettoyage de réveil.....	1 25
Nettoyage de Pendule sans sonnerie.....	2 »
Nettoyage de Pendule avec sonnerie.....	3 »
Axes et Cylindres depuis.....	2 »
Soudure de bijouterie, depuis.....	0 15
Soudure à l'or depuis.....	0 30
Agrandir ou rétrécir bague or, depuis....	0 50

AVIS. — Notre maison ayant supprimé ses ateliers (Place Gramont-Rue Tran, 30), on n'est AUX VERITABLES OUVRIERS RÉUNIS que 23, Rue Carnot, 23 (en face les Halles Centrales)

Etude de Me MAISONNIER
Notaire à Pau

A Vendre à l'Amiable

La Villa CASTEL-FLEURI située à Artiguelouve. (3028)

ETUDE
de Me Maisonnier, notaire à Pau

A VENDRE

Belle Villa, de construction récente, près du centre de la ville, chauffage central, joli jardin, vue des Pyrénées.

S'adresser au dit Me Maisonnier, notaire. (4268)

A VENDRE

Avenue de Tarbes, en bloc ou par lots, grand terrain à bâtir : environ 7.000 mètres. S'adresser villa Kernaic et chez les notaires. (4885).

Le Gérant : B. GOUAILLARDOU.
G. LESCHER - MOUTOUÉ, Impr.

Etudes de Me GAZENAVE notaire à ORTHEZ, et de Me PINATEL, notaire à NAVARRENX

A VENDRE

DE GRE A GRE

Un **DOMAINE** situé à **Sus, Susmiou, et Castetnau - Camblong,** près Navarrenx, avec château vaste et confortable, bel enclos, belle vue, six métairies et terrains divers, le tout de la contenance de 143 hectares environ.

Si vous souffrez de l'Estomac ?
Si vous digérez difficilement ?
Prenez les cachets *BELLOCQ*

Prix : **2** fr. **50** la boîte.

DÉPOTS : Bordeaux, Pie du Centre, 20, rue Sainte-Catherine ; Pie Rouais, rue Esprit des Lois ; Bayonne, Pie Brunet, rue Victor Hugo ; Biarritz, Pie Etchepare ; Navarrenx, Pie Barthécoy ; Nay, Pie Centrale ; Orthez, Pie Casteignau ; Pau, Pie Fourié.

ROMANS A 30 CENTIMES

LE PLUS GRAND SUCCÈS de la LIBRAIRIE FRANÇAISE

Chaque roman forme un ouvrage complet donnant, comme texte, la valeur d'un volume à 3 fr. 50.

Belle Couverture en Couleurs

Chaque Volume : 30 centimes

PORT : 10 centimes

38. — Les Ames fortes.
39. — Le Bas-Landrous.
40. — Jacques II.
41. — L'Usurpateur.
42. — Le Prix du Silence.
43. — La Rançon du bonheur.
44. — L'entrée de la nuit.
45. — La Ferme fleurie.
46. — Le Jardin des Pertes.
47. — L'Echéance.
48. — Péchés d'orgueil.
49. — Le Gouvernail.
50. — En déroute, p. Thierry.
51. — La Maison des Chemi nots.
52. — Allemande ? p. Heuzey
53. — Tante Guithe p. Thierry.
54. — L'Invisible Union.
55. — Dans les plis du drapeau, par Comtat.
56. — L'Étang fatal, par P. du Chateau.

En vente aux bureaux de l'imprimerie du *Patriote* et chez M. PÉDEUTOUR, libraire PAU.

GACHI
MARSAN
UGLAS
10, rue Gaston
3 Place de la République
PAU

FABRIQUE de
SOMMIERS
MATELAS
TRAVERSINS
OREILLERS
ÉDREDONS
LAINES-CRINS

PLUMES ET DUVET
ÉPURÉS A LA VAPEUR

GRAINES FOURRAGÈRES
DE GRANDE CULTURE

Trèfles, Luzernes, Farouches, Ray-Grass, Betteraves, etc., etc.

SPÉCIALITÉ de trèfles décuscutés, de Luzerne de Provence à grand rendement, d'Ajonc nain d'Ile Thuis fine pour touyas. Graine de foin épurée pour prairies.

GROS — PRIX FIXES ET MODÉRÉS — **DÉTAIL**

IL A PARU

L'ALMANACH DU PÈLERIN POUR 1917

Par suite de l'augmentation du prix du papier, les conditions ordinaires ont dû être modifiées.

L'unité, 0 fr. 75 ; Franco, 0 fr. 90

Remises ordinaires, 15/13, 70/50, port en sus.

Un colis postal en gare coûte :
0 fr. 60 (3 kilos) et contient 20 exemplaires.
0 fr. 80 (5 kilos) et contient 35 exemplaires.
1 fr. 25 (10 kilos) et contient 70 exemplaires.

Les commandes sont servies par ordre d'arrivée.

En Vente : Bureaux de l'Imprimerie, 11, rue Préfecture et chez M. PEDEUTOUR, Libraire, à PAU

Bibliographie

LIBRAIRIE NELSON
189, rue Saint-Jacques, Paris

Vient de paraître dans la Collection Nelson, à 1 fr. 50 net le volume, relié toile.

Amédée Achard. BELLE-ROSE. Ce roman de cape et d'épée a des qualités d'écriture et d'émotion. Belle-Rose, c'est le d'Artagnan d'Amédée Achard. Par ses vertus, — courage, sentiment, entrain, générosité, dévouement, — c'est un héros presque aussi national, encore que sorti tout équipé de l'imagination de son auteur.

—« o »—

L'EDITION FRANÇAISE
30, rue de Provence, Paris

Sommaire du 1er Novembre

CASSINOU VA-T-EN GUERRE. (Un vol. in-18. Illustré par Léon Fauret, 4 francs).

Charles Derennes a créé un type inoubliable. Tous les soldats de notre petite patrie reconnaîtront en lui un frère, un pur, un vrai, un bon. C'est vraiment le roman de l'héroïsme rustique et l'auteur a su y mélanger la gaîté et l'émotion avec un art merveilleux. Méridionaux, lisez **Cassinou va-t-en Guerre,** vous trouverez à chaque coin de page des visages et des paysages amis qui vous enchanteront.

LE ROMAN D'UN AS. (Un vol. in-18. Prix net : 4 fr.)

Cavalier aux débuts de la guerre, fantassin aux premiers jours des tranchées, aviateur aujourd'hui, le sous-lieutenant Henri Decoin, en écrivant **Joph, le Roman d'un As,** n'a pas écrit un livre seulement « de guerre » mais des pages tendres et fortes, où ses vingt-sept ans ont exprimé tout ce qui s'élabore de sérieux et de profond en cette jeunesse qui, mûrie dans les combats, haussera demain sur le monde le magnifique idéal de la véritable France ressuscitée par la vertu de ses morts

LA VIE ET LA MORT DE GUYNEMER

Le sensationnel numéro que la « Guerre Aérienne Illustrée » a consacré à Guynemer, bien que tiré à plus de 100.000 exemplaires, a été épuisé en moins de 48 heures ! Nous tenons à signaler à nos lecteurs qu'une réimpression vient d'être faite de ce splendide numéro : La Vie et la Mort de Guynemer, et que, dès à présent, il est remis en vente partout.

Le numéro : 0 fr. 60. — L'Edition Française Illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

LIBRAIRIE PERRIN
35, Quai des Grands-Augustins, Paris.

Adrien Mithouard. — **LA TERRE D'OCCIDENT. Essais sur la formation française.** Préface de Raoul Narsy. — Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50.

L'œuvre littéraire de M. Adrien Mithouard est abondante et fort variée. Les quatre ouvrages qu'il a publiés : **le Tourment de l'Unité, le Traité de l'Occident, les Pas sur la terre** et **les Marches de l'Occident** composent une doctrine à la fois profondément traditionnaliste et sainement réceptive dans laquelle de nombreux jeunes hommes reconnurent avec joie la formule de leurs aspirations.

M. Raoul Narsy, en offrant au public **la Terre d'Occident,** a fait précéder ce recueil d'une préface où il résume en quelques traits principaux la doctrine de M. Adrien Mithouard et met en évidence l'originalité de son esprit et de son talent.

—« o »—

L'EXPORTATEUR FRANÇAIS

Revue de défense et d'expansion des intérêts français, paraissant tous les jeudis, 1, rue Taitbout, Paris. Sommaire du numéro du 1er novembre :

L'emprunt et le commerce. — Notre représentation à l'étranger, par Emmanuel Brousse, député. — Les relations économiques entre la France et l'Espagne. — La situation économique du Haut Sénégal-Niger, par Charles Paulin, administrateur des colonies. — La chaussure nationale. — Les Allemands préparent l'après-guerre. — La comptabilité : L'émulation entre les succursales. — Le parlement et le commerce. — Informations et correspondances de France, des colonies et des principaux pays du monde entier, etc., etc.

—« o »—

PUBLICATIONS HACHETTE ET Cie
Boulevard Saint-Germain, Paris.

LECTURES POUR TOUS

Sommaire du 1er Novembre

Le Capitaine Bouchardon. — Les Rois en exil. — Visions de guerre. — Les grandes Voies du Commerce de demain. — Le Journal d'un As. — Impressions de Torpillage. x L'actualité par la caricature. — Le soleil et nous, par l'Abbé Moreux, etc...

France, un an : 12 fr. ; six mois, 6 fr. 50. — Le numéro, 0 fr. 60.

—« o »—

Librairie LARROUSSE
13, rue Montparnasse, Paris

QUI ? POURQUOI ? COMMENT ?

Sommaire du n° 39 : Les images de la guerre. — Comment écrivent les aveugles ? — Qu'est-ce que le vertige ? — Nos petits amis alliés. — Au pays du Nil. — La terre et son histoire. — Contes et récits. — La guerre dans les airs. — Pages à lire et à retenir. — Les grands voyages. — La vie et la santé : le lait, unique aliment naturel. — Jeux, travaux et occupations, etc., etc.

—« o »—

EDITIONS PIERRE LAFITTE
JE SAIS TOUT

Sommaire du 15 Novembre

Les Energies Françaises. — La vie au front des souverains Belges. — Surproduisons. — Les Batailles de l'Air. — L'exemple des Américains. — Un héros français : le père de Foucauld. — D'où vient le pinard ? — Engins de guerre, engins de sauvetage. — Rouletabille chez Krupp. — Le Mois scientifique et social. — Les Lettres. — Les Théâtres et les Arts.

—« o »—

REVUE DES JEUNES

Signalons dans le dernier numéro de la **Revue des Jeunes** (10 novembre 1917), un article intitulé : « l'avilissement de la critique » : M. Paul Souday. Dans cet article, M. R. Salomé essaye de définir la façon étrange dont M. Souday exerce au « Temps » son métier de critique littéraire. Les tendances intellectuelles ou autres de M. Paul Souday sont d'abord examinées : on découvre qu'elles procèdent d'un goût impérieux d'anarchie et même de néant. Sont ensuite étudiés la frivolité de M. Souday et son faible singulier pour tout ce qui est anormal ou malsain en art et en littérature. Dans une dernière partie, on voit comment qu'il en fait à ses lecteurs, certaines œuvres classiques ou contemporaines, à seule fin de satisfaire ses passions anti-cléricales.

—« o »—

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du 17 Novembre

Partie Littéraire : Pierre de la Gorce : Le clergé en 1794. Ames défaillantes. Ames fidèles (I). — Camille Jullian : Pourquoi l'humanité combat l'Allemagne. — Alfred Machard : Popaul et Virginie (VI). — Victor du Bled : La jeunesse de Frédéric II. — Paul Blanchemain : Chronique agricole.

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).